

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur                                                       |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées                                            |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées                                             |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence                                                   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur                                                                                                                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                               |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Ralié avec d'autres documents                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                             |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index                                            |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:                                                   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

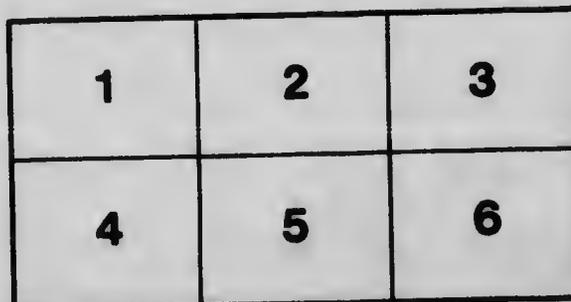
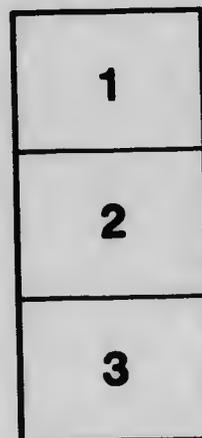
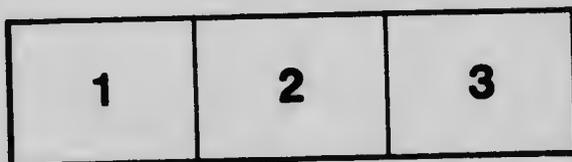
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

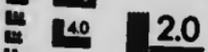
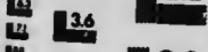
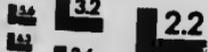
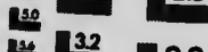
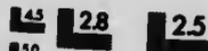
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1853 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5969 - Fax

TROIS CONFÉRENCES

# L'INDUSTRIE AVICOLE

DANS LA  
PROVINCE DE QUÉBEC



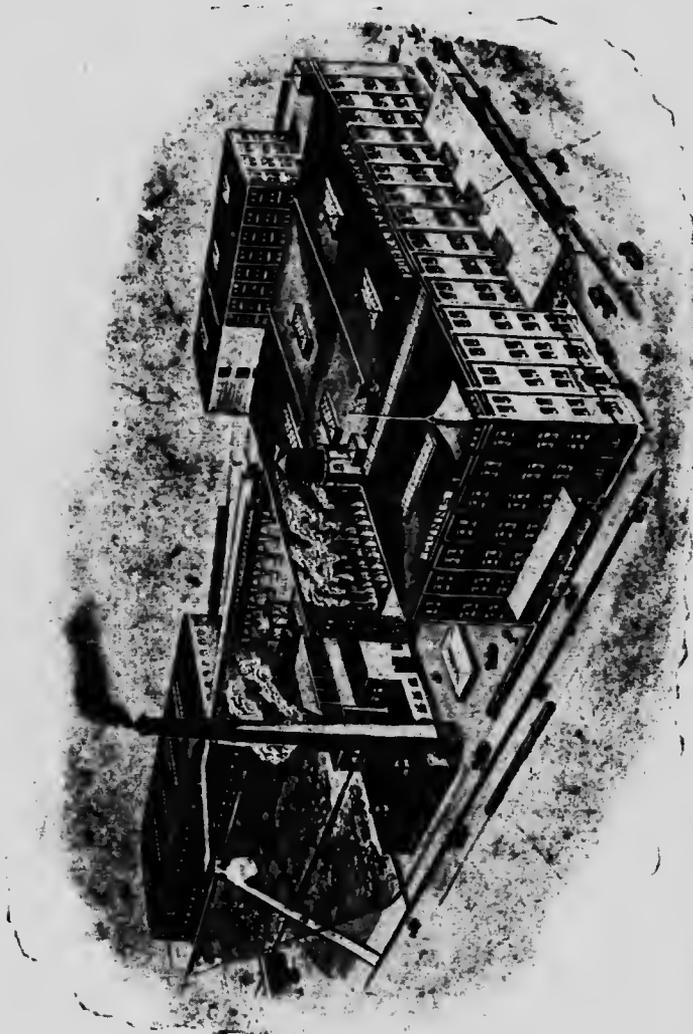
Frère Liguori, rapporteur  
de la Commission Avi-  
cole de L'UNION EX-  
PÉRIMENTALE DES  
AGRICULTEURS DE  
QUÉBEC, - - - -

## PRÉPARATION DE LA VOLAILLE ET DES OEUFS POUR LE MARCHÉ

John A Gunn, des grands magasins et entrepôts de produits agricoles de Gunns, Ltée, de Toronto, et de Gunn, Langlois & Cie, Ltée, de Montréal. (Conférences faites devant L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES, le 8 février, au MacDonalld College, Qué., et à Guelph, Ont., le 6 décembre, 1910.

On peut se procurer des copies de cet opuscule en s'adressant au Secrétaire de l'Association des Producteurs Avicoles du Canada, au Collège MacDonalld, Qué. ou au Secrétaire de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, à l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué. ou encore mieux, au Département de l'Agriculture, Québec.

NATIONAL LIBRARY  
CANADA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

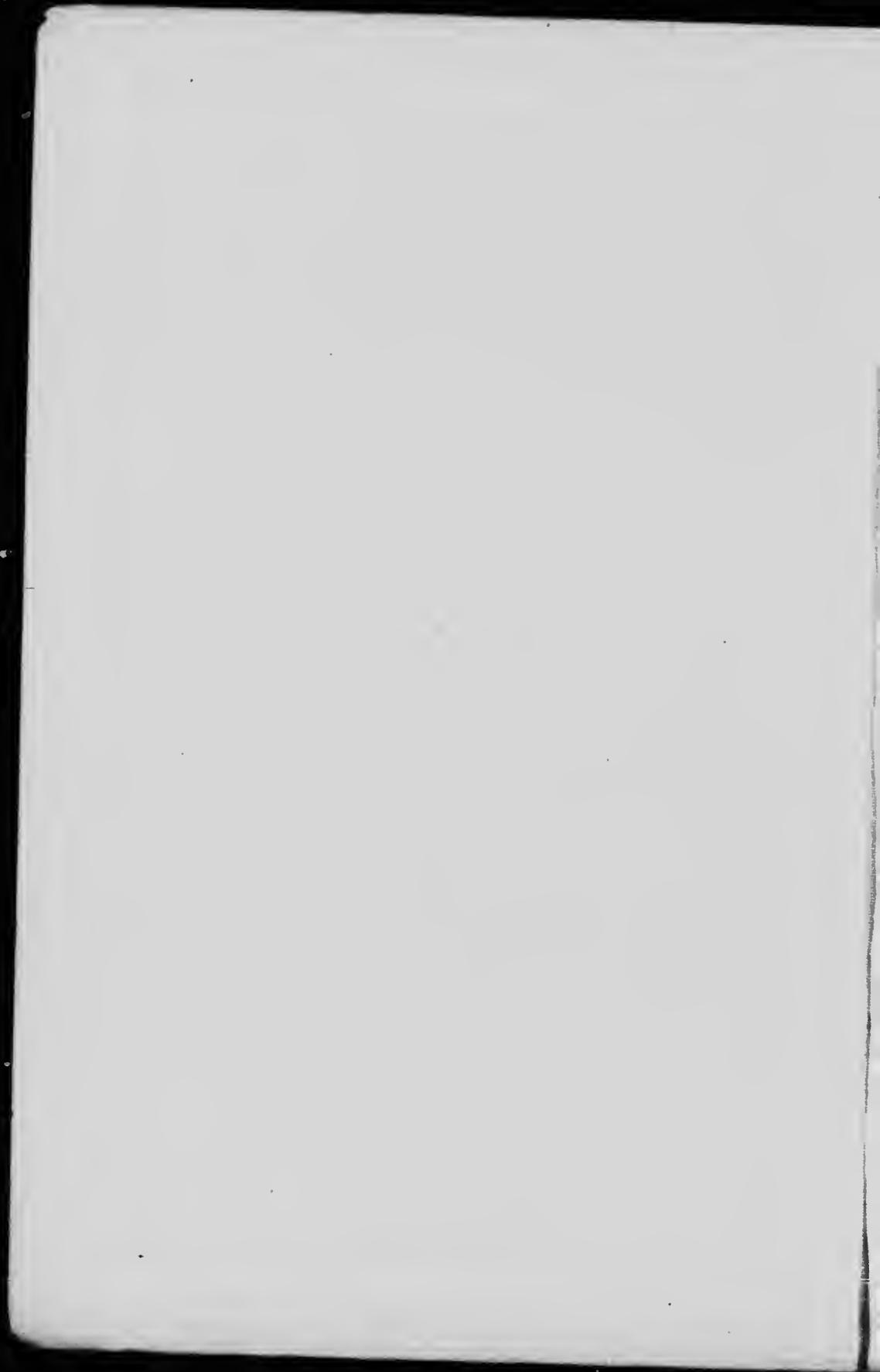


Vue à vol d'oiseau du plus bel établissement du Canada pour la salaison et l'empaquetage du lard, sous la surveillance du Gouvernement, la propriété de M.M. Gunn Limitée, Toronto Ouest, Ontario, où les meilleures nourritures pour les volailles sont préparées et manufacturées.

---

L'industrie avicole dans la Province  
de Québec

---



TROIS CONFÉRENCES

# L'INDUSTRIE AVICOLE

DANS LA  
PROVINCE DE QUÉBEC



---

Frère Liguori, rapporteur  
de la Commission Avi-  
cole de L'UNION EX-  
PÉRIMENTALE DES  
AGRICULTEURS DE  
QUÉBEC, - - - -

---

## PRÉPARATION DE LA VOLAILLE ET DES OEUFS POUR LE MARCHÉ

John A Gunn, des grands magasins et entrepôts de produits agricoles de Gunns, Ltée, de Toronto, et de Gunn, Langlois & Cie, Ltée, de Montréal. (Conférences faites devant L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES, le 8 février, au MacDonald College, Qué., et à Guelph, Ont., le 6 décembre, 1910.

On peut se procurer des copies de cet opuscule en s'adressant au Secrétaire de l'Association des Producteurs Avicoles du Canada, au Collège MacDonald, Qué. ou au Secrétaire de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, à l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué. ou encore mieux, au Département de l'Agriculture, Québec.

HD 9437

L34

1910

# L'INDUSTRIE AVICOLE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

## CONDITIONS ACTUELLES

### CONFÉRENCE DU RÉVD. FRÈRE LIGUORI

Monsieur le Président,

Messieurs,

L'industrie avicole rapporte en une seule année aux Etats-Unis plus de \$600,000.000. Vous avez bien compris, Messieurs, plus de six cent millions de piastres, c'est-à-dire, cent millions de plus que la valeur totale du blé et un million de plus que la valeur réunie de l'avoine, des patates, du seigle et de la graine de lin récoltés en une même année dans le même pays. Les récoltes de foin et de maïs seulement ont pu surpasser en valeur celle de la production avicole.

Mais, me dira-t-on, les Etats-Unis comptent 75,000,000 d'habitants. . . .

Voyons alors ce qui se passe en Irlande, un tout petit pays, dont la population ne dépasse guère cinq millions.

En Irlande, en 1907, seuls les œufs exportés ont rapporté plus de quatorze millions et demi de piastres (\$14,502,695 d'après les chiffres officiels).

Et on estime que depuis quelques années, c'est-à-dire, depuis l'organisation de l'industrie avicole en Irlande, seul l'accroissement annuel de la valeur des œufs exportés suffit à solder toutes les dépenses du département de l'Agriculture dans le même pays. . . . .

Mais nous avons le regret de constater que dans la Province de Québec on a, jusqu'à ces dernières années, trop méconnu les avantages que la population peut tirer de cette culture intéressante et rémunératrice de la volaille. Pourtant nos conditions climatiques, économiques, et surtout les conditions actuelles du marché se prêtent admirablement au développe-

ment et au succès financier de cette industrie.

Depuis, surtout, que les produits avicoles de l'Ontario ont pris le chemin de l'Ouest Canadien, les marchés d'Ottawa, de Montréal, de Québec et des Provinces Maritimes offrent des prix de plus en plus alléchants pour nos œufs et pour tous les produits de nos basses-cours.

Ainsi les œufs absolument frais se vendent jusqu'à 25c tout l'été, puis 35, 40, 50 et même 60c au cours des autres saisons ; le poulet-primeur, (broiler) de cinq à sept semaines, pesant d'une livre à une livre et demie, se vend 80c, \$1. et même \$1.25 le couple ; le même poulet engraisé, rapporte à la fin de l'été 20c la livre, c'est à-dire de 80c à \$1. selon qu'il pèse 4 ou 5 livres ; à l'automne il rapporte encore 15c la livre, soit 60, .75, .90 ou \$1.05 selon qu'il pèse 4, 5, 6 ou 7 sept livres ; le caneton de 10 semaines obtient facilement 60c, et à l'époque de Noël le chapon gras se vend de 20 à 22c la livre quand il pèse de six à huit livres ; à la même époque les dindons trouvent les acheteurs à 25c et à 30c la livre, et plus.

Mais le marché qui offre ces prix n'entend pas par œufs frais des œufs qui lui sont apportés un mois après avoir été pondus ; il n'entend pas non plus par poulets gras des oiseaux qui se sont élevés tout seuls à la porte de la grange, comme des moineaux, et dont la chair est coriace "comme de la vache enragée" ; quand on n'a pas, toutefois, par un engraissement peu rationnel, surchargé leur carcasse nerveuse et osseuse, mais sans chair, d'un excès de graisse, de suif et d'huile que le marché de choix, le marché qui paie le haut prix, rejette avec presque autant

d'indifférence, et avec presque le même geste de mépris qu'il le fait pour les poulets de porte de grange, les "dunhill chickens", selon l'expression hardie de nos amis delangue anglaise.

Voyons un peu ce qui se passe dans plus d'une ferme.

Le propriétaire n'ayant pas encore mis à la disposition de la volaille le petit terrain spécial tant de fois promis, la ménagère s'est vue réduite, cette année encore, à élever ses poussins à la diable, à la porte de la cuisine et de la grange et à proximité du jardin, trop souvent mal clôturé.

Et elle n'a encore comme seul auxiliaire dans cet élevage, que "Pataud", le chien de la ferme.

Aussi toute la journée la ménagère guette par la fenêtre, et cent fois le jour elle crie :

"Pataud ! Pataud !! Pataud !!!

"Les poules dans le jardin !

"Housse ! Housse !! Sic ! Sic !!

"Pataud ! Va mon chien !..."

Si Pataud est absent le petit monde de la maison est appelé à le remplacer dans ses fonctions.

Entendez la ménagère : "Eh ! Maria ! les poulets sont dans les carottes encore : Va les envoyer ma fille...."

Ah ! ben maman ! j'y ai déjà été trois fois, et puis je m'en vais à l'école... Envoyez "Djos" !..."

Et le petit monde de la ferme, "Djos" comme les autres, prend la volaille en grippe, en attendant que le fermier lui-même décrète la déportation ou la mort prématurée de la meilleure partie du troupeau.

Et cela ne tardera pas à venir ! Attendez seulement que les poulets commencent à "faire des chemins" dans les avoines encore verdoyantes ou les blés d'or qui ondoieront bientôt sur les dernières brises de l'août.

Entre-temps la fermière et Pataud patientent. Elle a ses raisons, la fermière, pour être patiente et résignée. C'est à elle, en effet, qu'incombe le devoir de fournir la table d'œufs les jours maigres, et de poulets gras les jours solennels, les jours de gala, tels ceux des "compérages", de la visite du cousin de la ville, du frère nouvellement marié, etc. Il faut aussi à

la fermière un peu de menue monnaie pour acheter les quolifichets qui vont bien à ses nombreuses et gentilles fillettes comme à ses dévoués et intéressants petits gars. Aussi elle compte sur les couvées de poulets pour défrayer ces légitimes dépenses....

Mais la moisson a jauni, et un soir le seigneur et maître a dit, sur un ton qui n'admettait pas de réplique : "Si "Chose" passe demain vendra-t-elle les poulets, ne fut-ce que 20 sous pièce ;... Je veux sauver mon grain !..."

Et le lendemain les plus belles poulettes, celles nées en avril ou en mai, et qui auraient pondu à l'automne et tout l'hiver, s'en sont allées au marché, avec les plus gros poulets, dans la berline de "Chose" le trafiquant avicole local, le "pèdeleur", qui a payé cela de 20 à 25 sous la pièce.

Je le repète, ces poulettes, élevées rationnellement, eussent commencé leur ponte dès l'automne ; et les poulets sacrifiés à un écu le couple, eussent rapporté, après trois semaines d'un engraissement peu coûteux, 50, 60, ou 75 cts l'unité, soit au moins \$1. le couple.

En voici la preuve.

J'ai acheté de l'un de nos voisins, le 1er septembre, et pour fin d'expérimentation, quelques douzaines de poulets, demi Plymouth-Rocks seulement, sauvages, nerveux et en conséquence peu propices à l'engraissement. Le propriétaire me trouva généreux quand je lui en offris cinquante centins le couple.

Et voici toute l'histoire de la transaction, tirée des livres de comptabilité du poulailler de l'Institut :

### DÉPENSES

21 août 1908.—Acheté de L. Durocher, 12 poulets à 25c. Total \$3.00 ; poids total 31 livres.

31 août.—Grains, moulée et déchets de cuisine pour 10 jours d'engraissement en demi-liberté, sous un abri de 6 x 10 pieds : 35 cts.

21 septembre ; pour 50 lbs moulée d'avoine, d'orge, de blé gelé et de pois à 1½c. la lb, 75 cts.

100 lbs de lait écrémé à 15c. par 100 lbs. 15 cts.

Suif pour dix derniers jours, 5c.

Coût total de l'engraissement, \$1.30.  
Prix d'achat des poulets, \$3.00.  
Coût total, \$4.30.

### RECETTES

21 septembre.—Vendu 12 poulets abattus, poids total 49 lbs, à 15c. la lb, \$7.35.  
Gain total, \$3.05.

Gain sur chaque poulet : 25c.

Le capital investi dans l'engraissement peut donc rapporter jusqu'à cent pour cent.

Ci-suit le poids des 12 poulets à diverses étapes de l'expérience :

21 août.—Jour de l'achat, 31 lbs ; 1er septembre, lors de la mise en cage, après dix jours de semi-réclusion, 42 lbs.

15 septembre.—Après 2 semaines d'engraissement en cage, 54 lbs ; 21 septembre, poids des poulets vifs, 58 lbs, abattus et habillés, 49 lbs.

Bien remarquer que ces poulets n'étaient que des croisés Plymouth Rocks et que leurs mères étaient des poules communes, nerveuses ; bonnes pondeuses, mais fort peu aptes à la production de la chair.

Noter aussi que le troupeau ainsi décimé à l'automne et privé de ses poulettes les plus âgées, il ne reste plus au cultivateur que de vieilles poules et de très jeunes poulettes, ce qui signifie disette d'œufs tout l'automne et tout l'hiver, ce qui signifie également beaucoup de nourriture consommée en pure perte, attendu que les pouettes nées en juin, et qui n'ont pas atteint leur maturité avant les grands froids de l'automne, voient leur ponte retardée jusqu'au printemps...

### L'ÉLÈVEUR ET LA NATURE

L'homme qui domestique un animal se substitue en quelque sorte à la nature, qui jusque-là avait seul pourvu à tous les besoins de cet animal. (La substitution est encore plus prononcée quand l'homme fait de l'élevage artificiel ; il remplace alors la nature dans une mesure plus large).

Or, avez-vous remarqué, Messieurs, l'extraordinaire vigueur et endurance, comme l'agilité étonnante des animaux sauvages, qui n'ont pour guide, mais pour guide très sûr, que leur instinct.

Voyez les lièvres et les chevreuils, les canards sauvages, les corbeaux et les hirondelles. Tous savent trouver ce qu'il leur faut, et émigrer vers des lieux plus cléments ou des pâturages plus gras dès que leur instinct le commande ou que le besoin d'une alimentation plus abondante ou plus parfaite l'exige.

En certaines saisons les oiseaux du ciel émigrent périodiquement vers des climats plus propices ; les chevreuils et les lièvres quittent la forêt qui les a vus naitre si la nourriture que cette dernière leur a jusque là fourni s'y fait rare, à cause, par exemple de l'abondance croissante du troupeau.

L'animal laissé à lui-même sait donc trouver exactement ce qui convient à sa nature, à ses besoins, à la conservation de son espèce ; bien plus, il sait perpétuer des générations robustes.

Quand l'homme se substitue à la nature vis-à-vis un animal, il importe donc qu'il étudie les relations de cet animal avec la nature, s'il veut obtenir dans l'élevage et l'exploitation de ce même animal le maximum possible du succès.

Or, de quoi et comment s'alimente la poule à l'état naturel, à l'état sauvage, dans son climat d'origine, qui est au moins le climat de l'olivier ; où elle croît spontanément, si je puis m'exprimer ainsi, et voit seule à ses besoins, tout comme la perdrix de nos bois.

Dans son climat d'origine la poule se nourrit toute l'année d'herbes, de graines, de grains, de racines et de fruits. Donc elle est herbivore.

Elle recherche aussi des vers, des vermissaux, des limaces, des mouches et des insectes divers. Elle ne dédaigne pas non plus la chair des animaux morts qu'elle peut trouver. Donc elle est carnivore.

Mais elle ne se contente pas seulement de nourriture végétale et animale. Il lui faut en outre du gravier, des petites pierres, des coquillages, etc.; surtout des corps minéraux contenant de la chaux.

Donc la poule est omnivore, puisqu'elle tire sa subsistance de trois règnes de la nature.

Et donc, si on domestique la poule, il lui faut fournir une alimentation également tirée de ces trois règnes : minéral, végétal et animal.

Eu pays froid on fait à la poule un climat artificiel, au moyen d'une habitation saine et ensoleillée.

Mais il faut continuer à lui fournir dans cette nouvelle patrie l'alimentation que sa nature exige : « grains et verdure », (choux, betteraves, navets, trèfles, etc.) ; « matières animales » sous forme de déchets, de fressures, de sang, etc. ; calcaire et matières minérales sous forme de coquille d'œufs ou d'huitres, de graviers, de vieux mortiers, etc. Ne pas oublier

cile. Toujours dans une atmosphère saine, exempte d'humidité et de mauvaise odeur, jamais dans les marais et les lieux infectes.

Voyez où elle se juche pour la nuit. Si haut qu'elle peut sur les branches d'arbres, Pourquoi si haut ? Pour se protéger contre les animaux sauvages d'abord, et aussi pour que les émanations causées par la fiente accumulée toutes les nuits sous le perchoir, n'arrivent pas jusqu'à son organe olfactif et jusqu'à ses poumons.

Même au poulailler et à l'étable, où elle



Poule Rhode Island Rouge sur le nid

non plus le charbon de bois, qui devrait se trouver constamment dans tous les poulaillers, et dont les poussins eux-mêmes ne devraient jamais manquer.

La poule à l'état naturel, pour satisfaire son instinct et varier sa nourriture, gratte et travaille une forte partie de la journée. Voilà pourquoi, dans sa patrie d'adoption, — le pouillaler d'hiver, — il faut jeter les grains dans la paille, accrocher à un ou deux pieds de terre les légumes ou les déchets de viande, afin qu'elle se donne de l'exercice pour se procurer tout cela, et qu'elle puisse aussi varier son alimentation, comme elle le fait dans son pays d'origine.

Mais la poule, comme tous les animaux, ne se nourrit pas seulement de matières solides et liquides. Il lui faut aussi de l'air pour alimenter ses poumons et vivifier son système. Or, laissé à elle-même, en quelle atmosphère la poule élit elle domi-

n'a pas à craindre d'animaux hostiles, la poule se perche le plus haut qu'elle peut. C'est sa manière à elle de protester contre le propriétaire qui n'enlève qu'une fois l'an les fientes de la poule et laisse infecter l'atmosphère qu'elle doit respirer tout le jour et toute la nuit, six mois de l'année.

Il est donc important de fournir à la poule un local où l'air sera pur et sain.

Le poulailler moderne, à façade en coton clair et entrecoupée de fenêtres aussi, mais bien ventilé, répond à ce besoin impérieux d'air pur et sain.

( Voir ailleurs le poulailler que « L'Union Expérimentale de Québec » propose à ses membres. )

### SÉLECTION

La sélection consiste à choisir dans la race ou le troupeau, et chez les deux sexes, les reproducteurs les plus aptes à améliorer

cette race ou ce troupeau ; ou au moins à en maintenir la vigueur, la productivité et les autres qualités.

Depuis un siècle et demi les éleveurs de la Grande-Bretagne ont sélectionné et sélectionné avec opiniâtreté les reproducteurs de leurs troupeaux.

Conséquence : la Grande Bretagne fournit aujourd'hui au monde entier des chevaux et des bestiaux qui font l'admiration de tous les connaisseurs.

Grâce donc à la sélection les animaux de la Grande-Bretagne ont acquis depuis longtemps une réputation mondiale. Mais que les éleveurs anglais n'aient pas la témérité de croire qu'ils ont inventé cette sélection, qui leur a si bien réussi. La sélection existait et se pratiquait bien avant eux, puisque l'auteur de ce système d'élevage en vue de conserver la vigueur des espèces animales ou végétales est l'Auteur et le Créateur des mondes, Dieu lui-même, qui a ordonné à la nature, aux éléments, de faire toujours un commencement de sélection, puis a chargé certains individus de compléter cette sélection dans leur espèce ou au moins dans leur famille.

Assistez à l'éclosion et au développement d'une famille d'oiseaux sauvages. Seuls les œufs à germes vigoureux écloreont, et seuls les oisillons doués d'une constitution robuste subiront sans dépérir ou mourir les rigueurs de la saison de l'hiver ou des pluies, la saison de la famine. Si, le printemps suivant, les oiseaux nés dans le même nid se comptaient, il en manquerait à l'appel ; les intempéries des saisons en ayant tué un certain nombre.

De là un commencement de sélection qui a déjà fait disparaître les tempéraments, les individus les plus faibles, et en conséquence moins aptes à perpétuer le troupeau. Les animaux sauvages, les carnassiers ont pu aussi, dans le cours de l'année, « attrapper » et dévorer les sujets les moins agiles de la famille de ces oiseaux.

Encore de la sélection.

Mais l'Auteur de la nature a décrété que là ne devrait pas se borner encore le travail de sélection, et il a réglé que l'animal lui-même compléterait le travail commencé par les éléments et par les ennemis naturels de chaque espèce d'animaux.

C'est pourquoi, à l'époque de la fécondation du troupeau nous voyons se livrer entre les reproducteurs des combats sanglants, des luttes terribles pour la suprématie, Toujours mû par l'instinct, le reproducteur veut être seul à féconder le troupeau ; de là ces luttes cruelles qui se terminent souvent par la mort des belligérants les plus faibles, tandis que les sujets les plus robustes, les plus agiles et les mieux constitués, c'est-à-dire les vainqueurs, restent pour féconder le troupeau, le perpétuer et lui assurer une progéniture vigoureuse, grâce à l'accouplement qui, la lutte finie, se fait invariablement d'abord, c'est-à-dire au début de la saison, entre les sujets les plus vigoureux des deux sexes.

Et c'est là le complètement, le couronnement de la sélection voulue par la nature et par son Auteur.

Inutile d'ajouter que l'éleveur doit, ici comme toujours, dans l'élevage et l'exploitation des animaux, imiter autant que possible la nature ; la favoriser, « travailler » parallèlement avec elle, en sélectionnant comme reproducteurs, chez les deux sexes, les sujets les plus robustes et les plus aptes à fournir le produit qu'il a en vue. Et s'il s'agit d'oiseaux de basse-cour, il doit autant que possible faire cette sélection parmi ceux qui sont nés au commencement de la saison, afin d'en tirer des profits, (œufs ou chair), avant que n'arrive la saison froide, laquelle peut retarder de plusieurs mois et la ponte et la production économique de la chair, si l'oiseau n'a pas atteint son développement presque complet, sa maturité enfin, avant les jours humides et malsains de l'automne, et les longues semaines froides de l'hiver.

### MALADIES

La grande panacée, la panacée universelle—non pas la « panacée du siècle, » comme les charlatans appellent leurs drogues de pacotille, mais la « panacée de tous les siècles », qui prévient à peu près toutes les maladies et en guérit un grand nombre est un composé chimique que l'on trouve en abondance partout, prêt à être servi, et préparé par le Médecin Suprême, Dieu lui-même, et dont le principe vivifiant est l'oxygène, tempéré par beaucoup d'azote. Telle est, en effet,

la composition générale de l'air atmosphérique pur, dont le réservoir est si vaste que tout être qui a la vie peut y puiser libéralement sans crainte d'en voir jamais la source se tarir.

Encore une fois ce préventif infaillible de la plupart des maux, ce remède efficace et indispensable dans toutes les maladies se trouve partout, excepté toutefois dans les poulaillers, les étables et autres bâtiments des insoucians, des négligents, des paresseux et des malpropres. Et, pas n'est besoin de courir à la pharmacie ou chez le médecin pour s'assurer les services de ce grand guérisseur qu'est l'air pur.

De simples cotons à la façade du poulailler, ou encore une prise d'air avec une cheminée d'appel, attirent le guérisseur qui vient alors de lui-même dans le poulailler et y reste aussi longtemps qu'à l'intérieur on tient les choses nettes et propres, comme il convient de le faire quand on reçoit un visiteur aussi distingué, aussi complaisant, aussi utile, aussi nécessaire.

Mais le jour où, dégoûté de la malpropreté de l'intérieur où on l'a fait entrer, l'Air Pur vous aura quitté, il faudra peut-être recourir à un autre médecin ; la hache et le feu.

Nous estimons en effet qu'il ne vaut guère la peine de prodiguer des soins longs et dispendieux à un animal qui ne vaut qu'une piastre. Aussi en face d'une maladie un peu sérieuse, nous ne tardons pas à donner le coup de grâce à la pauvre bête en la décapitant avant de la jeter au feu ; à moins cependant que nous ayons affaire à un animal de haut prix. Dans ce cas nous mélicamentons plus longtemps,

Il est aussi des maladies bénignes qu'il convient de traiter, mais de traiter dès le début. Tel le rhume ou coryza, qui, négligé, peut tourner en croup, en ophtalmie, en diphtérie, etc.

Pour le simple rhume nous gardons en magasin une pilule préparée comme suit :  $\frac{1}{3}$  de gingembre en poudre,  $\frac{1}{3}$  de poivre rouge et  $\frac{1}{3}$  de moutarde. Délayer le tout dans du saindoux chaud puis ajouter à cela assez de farine pour donner une bonne consistance. Faire ensuite des pilules de la grosseur d'une noisette, d'un

marbre. Une ou deux de ces pilules guériront un rhume ordinaire, lequel se produit surtout dans les poulaillers humides ou sujets aux courants d'air. Le simple rhume est caractérisé par un râlement facile à constater. S'il s'aggrave, le bec et les fosses nasales du malade laissent échapper une liqueur puante ; ses yeux quelquefois se ferment à cause de l'inflammation. Laver alors les parties malades à l'eau tiède, les bien nettoyer d'une solution de vitriol bleu (sulfate de cuivre.) Un laxatif, sous forme de drogue pharmaceutique ou de bouillie de graine de lin servie chaude, et aussi une pilule de quinine, sont très efficaces dans les cas graves. Eloigner les malades du troupeau et les tenir à la chaleur jusqu'à guérison. La maladie aggravée et devenue diphtérique se communique facilement ; aussi il faut désinfecter le poulailler et y tenir de l'eau pure additionnée d'un peu de teinture de fer, ou encore mieux de sulfate de fer ou couperose verte. Ne pas se tromper de couleur : la couperose bleue ou vitriol, (sulfate de cuivre) est un poison ; mais la verte (sulfate de fer) n'est pas malfaisante.

Le " Bulletin " 54, de la ferme Expérimentale d'Ottawa, dont on peut se procurer, gratuitement, la seconde édition française, contient une nomenclature assez détaillée de maladies et de remèdes avicoles ordinaires.

Les désinfectants les plus appréciés ici sont l'acide carbolique, le zémoleum et le pétrole. Pour combattre les poux nous nous servons d'onguent gris. Gros comme un pois de cette composition appliqué sous le duvet aux endroits les plus vermineux guérissent les cas les plus difficiles. Cet onguent est un poison ; aussi faut-il le manipuler avec soin, et voir à ce que les poules n'en mangent pas.

## EXIGENCES DU COMMERCE

Le commerce moderne exige, et exige impérieusement, que la marchandise, le produit industriel ou autre, soit offert au client sous une forme et une toilette soignées. Et le marché avicole, pas plus que les autres, n'échappe à cette loi. Aussi

on ne saurait trop recommander de bien soigner l'emballage et l'emballage des œufs, des poulets et de tous les produits de la basse-cour.

Les initiales du producteur, sur chaque œuf, ou au moins son nom et son adresse sur la caisse, sont une garantie pour le marchand ou le client qui s'approvisionne chez ce marchand, et aussi une source de réclame gratuite mais efficace pour le producteur. En effet, si le client est satisfait de la marchandise, il retournera chez le même épiciers, demandera encore le produit ainsi marqué, et l'épiciers à son tour n'attendra plus que le producteur soigneux vienne lui-même offrir ses denrées, dont la clientèle se montre si satisfaite ; mais il ira au-devant du producteur et fera l'impossible pour s'assurer de tout le stock de ce dernier.

On n'a rien à perdre, mais au contraire beaucoup à gagner à soigner la forme extérieure du colis, et à faire connaître au public la provenance des marchandises que contiennent les colis.

## OUTILLAGE AVICOLE

Il fait peine de constater en quelle pénurie le commerce actuel se trouve en fait d'outillage avicole.

Toutes les semaines, sinon tous les jours, nous recevons de divers points de la province des lettres de personnes demandant où elles peuvent se procurer, par exemple :

Des caisses ou paniers à sections, en carton, destinés à transporter les œufs au marché ou chez le client ;

Des bandes numérotées que l'on fixe à la patte des poules pour les distinguer du troupeau ;

Des clôtures en fil de fer pour cours à volailles, et des papiers ou tissus à couvrir pour la clôture des poulaillers ;

Des thermomètres pour les divers usages de l'aviiculture ;

De la nourriture préparée, pour les poussins ;

De la graine de soleil, de navette, de riz sauvage, des topinambours, etc.

Des petites machines à bacher le trèfle ou les légumes, à broyer les os, etc.

Et enfin des incubateurs et des élèveuses de différentes fabriques.

Tout le batsclan avicole quoi !

Oui ! En moins d'une semaine tout l'attirail avicole est passé en revue dans les lettres demandant des adresses !

On n'a pas l'air de savoir que les marchands de graines tiennent généralement ces articles en magasin.

Je crois d'ailleurs qu'en dehors des grandes villes on ne trouve pas dans le commerce tous les articles ci-baut énumérés.

Aussi je me demande pourquoi nos marchands de graines de semence, d'instruments aratoires, d'outillage agricole, ou au moins un marchand quelconque dans chaque village ne garde pas en magasin les menus objets et produits dont l'aviiculteur a besoin ? Je me demande surtout pourquoi on ne fait pas connaître au public que l'on tient ces marchandises à sa disposition.

Il est si facile et si peu coûteux d'annoncer cela dans les journaux locaux ou dans la page agricole des quotidiens.—Evidemment je ne parle ici que des magasins qui tiendraient un stock un peu complet et dans un centre important—Les cultivateurs progressifs et les aviculteurs des diverses régions de la province n'auraient plus alors à recourir à Montréal ou à London pour quelques paniers à œufs, quelques bandes métalliques d'un sou et autres menus objets de peu de valeur, mais aujourd'hui indispensables.

L'industrie avicole se développe, prend assez rapidement de l'essor dans la province : aussi le besoin d'un meilleur outillage avicole se fait sentir ça et là ; ce besoin crée une demande qui, en attendant que l'on puisse y satisfaire ici même, prend le chemin de l'Ontario et des Etats-Unis, où des industriels et des commerçants se font de jolis revenus par la fabrication et la vente d'articles concernant l'aviiculture. Et, infailliblement, fatalement, quand une grande maison de l'Ontario ou des Etats-Unis s'apercevra qu'elle a des clients un peu par toute la province de Québec, elle ouvrira chez-nous, à notre nez, une suc-

curiale où elle vendra, peut-être même fabriquera, les marchandises en question.

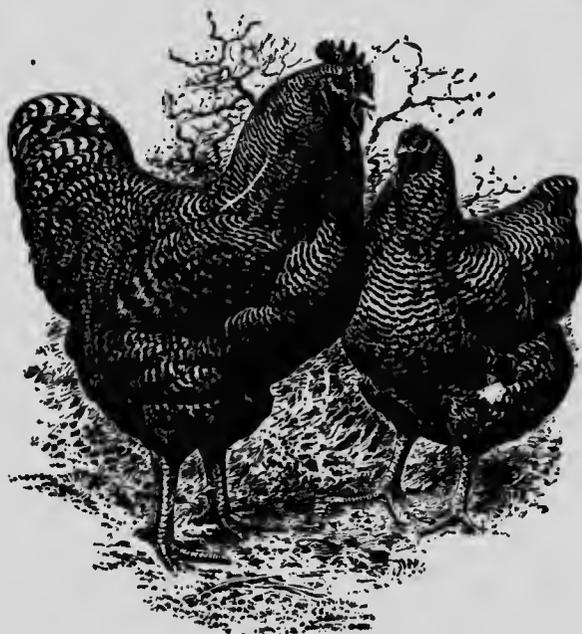
Et l'on verra une fois de plus un commerce accaparé par nos voisins ou par l'étranger, mais alimenté par nos propres deniers.

Cela s'est vu et cela se voit encore tous les jours.

Nos marchands prétexteront peut-être : "Inutile de tenir en magasin ces bagatelles : on ne nous les demande pas."

ignore absolument l'existence de la marchandise, laquelle il lui suffirait montrer, de lui faire connaître, pour en donner envie...

Qu'un seul marchand, dans ce village, où l'aviculture est quelque en honneur, place seulement \$20 l'année dans l'achat de menus objets coles, et l'an prochain il lui faudra tripler peut-être même décupler cette somme pour faire ses achats du genre et a



### PLYMOUTH ROCK GRIS

On ne vous les demande pas parce qu'on sait que vous ne les avez pas ; parce que l'on suppose que vous ne les avez pas, ou encore parce que le client

fait à la demande toujours croissante. Et tout en réalisant quelque bénéfice il aura contribué au développement et à la prospérité d'une industrie importante, capable de fournir du travail et de procurer l'aisance à de nombreuses familles ; et par le fait même il aura contribué aussi à l'accroissement de la richesse et du bien-être dans son pays, (2)

#### BONNE NOUVELLE (1)

(1) Cette conférence est à date du 8 février 1910. Depuis les choses ont marché. Et dans le bon sens. Une maison canadienne de Montréal, Gunn & Langlois, 241 rue St-Paul, a entrepris de doter la Province d'une manufacture d'outillage avicole. Elle a déjà commencé à fabriquer des incubateurs, des éleveuses, "Prairie State," etc ; La même maison est aussi en train de faire prendre à notre aviculture un essor considérable, comme on pourra le constater ailleurs.

(2) L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec se charge d'indiquer à ses correspondants les endroits, maisons de commerce, etc, où l'on peut se procurer ces divers articles. S'adresser au Secrétaire de l'U E A. Q., La Trappe, Qué.

## CONFÉRENCE DE M. GUNN

Extraits

### DES INTÉRÊTS DU PRODUCTEUR ET DE L'ACHÉTEUR EN GROS

Il est inutile de mentionner devant une assemblée éclairée comme l'est celle-ci, que les intérêts du producteur et ceux de l'acheteur en gros sont parallèles. Je suis intéressé à la question avicole à la fois comme producteur et comme marchand de gros.

Je sens donc qu'il existe entre vous, la maison de commerce dont je fais partie et moi-même, comme producteur, un lien qui existe rarement entre le producteur et le marchand.

..

Je ne saurais accorder trop d'importance à la production des œufs et de la volaille.

Vous n'apprendrez peut-être pas sans surprise qu'aucune industrie manufacturière n'égale en valeur productive l'industrie avicole. Aucune n'offre un caractère aussi important. Il n'en est pas de plus propre à conduire notre population rurale au bonheur et à la prospérité. La vente des œufs de sa ferme constitue pour le cultivateur un moyen facile de rapporter chaque semaine la menue monnaie si indispensable à la maison, et cela durant tous les mois de l'année. Qu'il sache réduire au minimum le coût de la production et les frais de manutention et de transport, et la différence constitue pour lui un profit net.

La question est de savoir comment atteindre ce minimum. Lorsque vous demandez dans une hôtellerie un œuf à la coque, n'avez-vous pas toujours quelque doute quant à l'âge de l'aliment que l'on place devant vous ? Il n'y a pas de ménagère dans le pays qui ne soit pas à un moment donné dans la nécessité d'acheter des œufs ; il en est peu qui n'aient pas désiré connaître un procédé pour s'assurer si les œufs qu'on lui vend sont bien frais. Il n'est pas de ménagère qui n'ait pas un jour ou l'autre éprouvé le désagrément

de casser dans la poêle à frire un œuf gâté, quelquefois même pourri.

Un tel état de choses demande que l'on y remédie, et je crois fermement que si la manutention des œufs se faisait toujours avec les soins voulus, on constaterait bientôt une amélioration sensible dans la qualité des œufs sur le marché, en même temps qu'un gain proportionnel pour le producteur soigneux,

### DE LA MANUTENTION DES ŒUFS

L'état de Kansas, qui occupe le cinquième rang, aux Etats-Unis, pour la production des œufs, a compilé récemment des chiffres très intéressants.

Afin de connaître la condition véritable des choses, une lettre de deux pages de questions a été adressée à une centaine des principaux acheteurs en gros d'œufs des Etats-Unis.

Les questions et réponses sont très intéressantes et elles font voir d'une manière concluante l'épargne pour le pays et l'augmentation de profits considérables qu'en retirerait le producteur s'il savait faire un choix et une manutention systématiques et judicieuses de ses œufs.

Voici quelques extraits de ce document de l'Etat de Kansas.

### COLLÈGE AGRICOLE DU KANSAS, DIVISION DEL'AVICULTURE, STATISTIQUE DES ŒUFS.

Demande—Donnez un estimé brut du nombre de caisses d'œufs que vous avez achetées d'octobre 1908 à octobre 1909.

Réponse.—(94 acheteurs). Au-delà de de neuf cent mille (900,000) caisses.

Demande.—Achetez-vous à la caisse et à tout risque tout le long de l'année ?

Réponse.—40 Non, 33 Oui.

Demande.—Dans la négative, quels sont les mois durant lesquels vous achetez les œufs garantis ?

Réponse.—En général, durant les mois chauds : juillet, août septembre. Quelques marchands cependant achètent "garanti" depuis mai jusqu'à décembre.

Demande.—Quelle différence de prix faites-vous entre les œufs achetés garantis ?

Réponse.—La différence de prix varie de un à cinq centins, moyenne : deux centins.

Demande.—Combien de caisses achetez-vous durant les trente jours les plus chauds de l'année ?

Réponse.—(58 acheteurs) 100,000 caisses,

Demande.—Quel est le pour cent d'œufs gâtés durant le mois ?

Réponse.—Moyenne de 10 à 20% ; extrêmes de 35 à 75%.

Demande.—Quand vous mirez vos œufs après les avoir achetés, soit par lots (et déduction faite de ceux qui sont avariés) ou par caisse, quel est le nombre approximatif des œufs perdus par caisse ?

Réponse.—Octobre en moyenne : 3 douzaines ; novembre, moyenne : 2 douzaines ; décembre, moyenne :  $\frac{3}{4}$  douzaine ; janvier, moyenne :  $\frac{1}{2}$  douzaine ; février moyenne :  $\frac{1}{2}$  douzaine ; mars, moyenne :  $\frac{3}{4}$  douzaine ; avril, moyenne : 1 douzaine ; mai, moyenne :  $1\frac{1}{2}$  douzaine ; juin, moyenne : 2 douzaines ; juillet, moyenne : 3 douzaines ; août, moyenne : 4 à 6 douzaines ; septembre, moyenne : 4 à 7 douzaines. (1)

Demande.—Estimez-vous que durant la période de l'année où vous achetez à la caisse la perte sera de une à trois douzaines par caisse ?

Réponse.—57 affirmatives ; 7 négatives.

Demande.—Dans le cas contraire, à combien calculez-vous la perte ?

Réponse.—En moyenne deux douzaines, tout le long de l'année.

Demande.—Si vous pouviez éviter cette perte, ne pourriez-vous pas donner pour les œufs un prix plus élevé ?

Réponse.—Oui.

Demande.—Dans l'affirmative, quelle serait cette augmentation de prix ?

Réponse.—De un à cinq centins, moyenne deux centins.

Demande.—N'est-ce pas que les œufs que vous achetez ne sont en général que de qualité ordinaire ?

Réponse.—Oui, 68 ; Non, 3.

Demande.—Quelle est la cause de cette grande quantité d'œufs gâtés que

(1) On sait que la caisse d'œufs dont il s'agit ici en contient treize douzaines.

vous trouvez ? Est-elle due à ce marchand, intermédiaire entre le producteur et vous, garde le produit possession trop longtemps afin d'obtenir un prix plus élevé ?

Aucune réponse.

Ou, est-ce parce que le producteur donne pas aux œufs les soins voulus ?

Réponse.—37 réponses : Oui, 33 réponses : Les deux causes contribuent à la perte.

Demande.—Croyez-vous que l'application sévère de la loi concernant la pureté des produits alimentaires rendra les fermiers et les marchands intermédiaires plus soigneux ?

Réponse.—Toutes les réponses : Oui.

Demande.—Pourriez-vous acheter des œufs garantis toute l'année.

Réponse.—Oui, 23 ; Non, 40.

Demande.—Dans l'affirmative, pourquoi ?

Réponse.—A tout peser, nous aurions des œufs de meilleure qualité et le producteur y ferait plus de profit.

Demande.—Dans la négative, pourquoi ?

Réponse.—A cause de la compétition. D'ailleurs les œufs sont assez bons en hiver.

Réponse.—Si nous éveillons suffisamment l'attention du public, serez-vous en état de donner une prime pour les œufs de première classe ?

Réponse.—Oui, 63 ; Non, 5.

Demande.—Quand vous mirez les œufs, comment les classifiez-vous ?

Réponse.—No 1 et No 2 ; plus les œufs fêlés, petits, sales, ceux qui ont été lavés ou qui se sont gâtés.

Demande.—Aimez-vous que nous publions une circulaire expliquant aux producteurs la manière de préparer les œufs pour le marché, et comment l'acheteur classifie les œufs, de telle sorte que lorsqu'ils expédieront des œufs sujets à être mirés, ils comprennent la raison des pertes qu'ils éprouvent ?

Réponse.—Tous les acheteurs verraient avec plaisir une publication du genre.

Demande.—Quelle suggestion feriez-vous dans l'affirmative ?

Réponse.—Apprenez aux cultivateurs à être plus soigneux ; apprenez leur com-

ment mirer les œufs ; dites leur de ne pas les laver ; de garder tous les œufs qui ne sont pas strictement frais. Faites leur voir la différence de prix entre les œufs de première qualité et ceux de qualité inférieure. Que les nids soient tenus bien propres et les œufs conservés dans un endroit sec ; qu'on les couvre d'une manière quelconque lorsqu'on les apporte en ville. Que l'on sépare les coqs d'avec les poules après la saison de la reproduction. Que l'on recueille souvent les œufs ; que l'on apprenne à les classer. Que l'on apprenne au producteur à quelles pertes il s'expose quand il vend ses œufs au marché. Il devrait exister une loi rendant la classification obligatoire ; et il devrait y avoir aussi des examens pour les personnes qui font profession de mirer les œufs, tout comme il y en a un pour les acheteurs de crème. La loi concernant les produits alimentaires devrait être spécialement expliquée.

Demande.—Nous donnerez-vous votre plus ferme appui en faveur d'un mouvement en vue d'améliorer la production des œufs ?

Toutes les réponses : Oui. Aucune réponse négative.

### DE QUELQUES-UNES DES CAUSES DES ŒUFS GÂTÉS

Ainsi, 74 acheteurs, qui manipulent annuellement au delà de neuf cent mille caisses d'œufs, affirment que si les cultivateurs de l'Etat du Kansas pouvaient donner à l'acheteur des œufs de première qualité ils pourraient payer deux sous par douzaine de plus qu'ils ne paient actuellement, et cela durant toute l'année. Calculez ce que cela représente en piastres et en centins : la somme extraordinaire de \$540,000, qui iraient directement dans le gousset du cultivateur de cet Etat. C'est plus que la moyenne de ce que chaque Province dépense pour l'agriculture.

On estime avec raison, je crois, qu'il se produit une perte moyenne de deux douzaines d'œufs par caisse, et cela durant toute l'année, exception faite pourtant des œufs de seconde qualité, œufs fêlés ou cassés. Il n'y a pas l'ombre d'un doute

que 51 p.c. des pertes provenant des œufs gâtés pourraient être évitées, et al cette perte pouvait être évitée, en estimant les œufs au prix moyen annuel de 18 cts la douzaine, coût moyen de la saison dernière, cela représenterait pour les cultivateurs du Canada un profit net d'un demi million de piastres.

J'ai démontré, je crois, que le pays subit là une perte énorme et absolument injustifiable. Quelles en sont les causes ? Les chiffres du Kansas que je viens de vous donner nous indiquent ces causes : et si je reviens à ma correspondance commerciale ainsi qu'à mon expérience personnelle, je puis affirmer que dans la plupart des cas le producteur lui-même doit être tenu responsable de la perte. Et voici pourquoi :

1. De nombreux producteurs apportent au magasin des œufs qu'ils savent n'être pas frais et que le marchand ne peut refuser parce qu'en ce faisant il s'exposerait à perdre ces cultivateurs comme clients.

2. Des producteurs apportent sur le marché des mauvais œufs parce qu'ils ne sont pas en état de juger de la qualité de leur marchandise.

L'une des racines du mal se trouve chez les petits commerçants qui échangent des marchandises contre des œufs. Le fait est trop fréquent pour ne pas être connu de tous. Un marchand de village tire sa subsistance de son commerce avec les cultivateurs des environs. Ces derniers lui apportent le beurre, les œufs, etc., etc., produits de leur ferme. L'un des marchands du village offre un prix ; les autres offrent successivement une fraction de centins de plus. Celui d'entre eux qui offre et paie le plus cher amène chez lui la clientèle. Il le fait au risque de perdre sur les œufs au moment de la vente.

Et le cultivateur, qui aime le haut prix, apporte au village tous les œufs qu'une scrupuleuse inspection du poulailler, de la grange, de fenil, du verger et des buissons d'alentour a fini par faire découvrir. Et il les apporte au magasin sans tenir compte de l'âge ou de la qualité du produit.

Cette concurrence oblige le marchand à payer les œufs un prix plus élevé qu'il

ne devrait le faire. Et, de plus, c'est un fait établi que lorsqu'il échange contre des marchandises, le marchand offre un et même deux centins par douzaine de plus que le marché courant. Il en est quitte pour hausser d'autant le prix de sa marchandise. Inutile de dire que le producteur ne tire aucun profit d'une transaction de ce genre. Parmi ces œufs on en trouve souvent 60 p. c. pourris, et lorsqu'ils sont vendus aux grands établissements ces derniers en offrent des prix en conséquence.

De plus, il arrive que le marchand de village, escomptant l'avenir, surtout vers l'automne, retarde la vente de ses œufs, afin d'en obtenir un prix plus élevé, de telle sorte qu'en octobre et en novembre, époque de l'année où l'on ne devrait recevoir que des œufs de première classe, nous constatons des proportions considérables d'œufs gâtés.

Toute cette marchandise est expédiée aux marchands de gros qui, eux, font le triage, calculent la perte et offrent des prix en conséquence.

Il découle de ce qui précède que le producteur et le marchand de village sont blâmables. Un individu qui, de parti délibéré, essaie de faire passer pour frais des œufs qui ne le sont pas ne mérite aucune considération, mais mérite d'être puni. Par contre on devrait prendre des mesures pour éclairer tous ceux qui par ignorance seraient exposés à tomber dans la même erreur.

### EXPÉDITION DES ŒUFS

Les œufs devraient être transportés au village ou à la ville deux ou trois fois la semaine, plus souvent si possible, ce qui peut facilement se faire si plusieurs cultivateurs voisins s'entendent pour y aller à tour de rôle. On doit prendre soin de protéger les œufs contre les ardeurs du soleil. Pour ce transport, je ne puis recommander rien de mieux que le groupement, en association, de tous les producteurs avicoles.

Tous les œufs que nous recevons à nos entrepôts sont tout de suite remis entre les mains d'experts chargés de les classer. Une proportion élevée d'œufs mauvais ou médiocres, entraîne forcément

une baisse dans le prix, et le producteur qui vend des bons œufs subit une baisse tout comme son voisin négligent et coupable.

Notre classification est celle-ci :  
I.—Œufs de choix, (selects) : prennent les bons œufs, de bonneur, frais et propres.

No. 1.—Comprend les œufs, plus ou moins sains mais moins propres.

No. 2.—Les œufs sales, tachés, ayant subi un lavage ou ayant été salés.

No. 3.—Œufs cassés ou œufs destinés à être vendus à la mesure, (gallon egg).

No. 4.—Gâtés : perte totale.

L'œuf idéal est celui qui pèse une livre et demie à la douzaine. C'est l'étalon (standard), voulu par le marché étranger.

Cette classification se fait par miracle. En un instant l'expert détermine l'âge et la condition de l'œuf qu'il tient. Un œuf parfaitement frais placé entre l'œil et un foyer lumineux offre une transparence rose, à peine ombrée au milieu par la chambre d'air, à l'extrémité la plus grosse de l'œuf, ne paraît pas opaque presque pas. A mesure que l'œuf vieillit, l'eau qu'il contient, s'évaporant à travers la coquille, est remplacée par l'air et la chambre s'agrandit. Si l'œuf exposé à la lumière présente une tache, c'est que la décomposition est commencée. Une rayure blanche dans la coquille indique que l'œuf est fêlé.

La perte vient de trois sources : œufs fêlés, vieillis ou gâtés.

Les premiers ont souffert du mauvais état des chemins ou du peu de soin qu'on a mis à les emballer.

Ceux de la deuxième catégorie sont ceux que le marchand ou le producteur, dans l'espoir d'en obtenir un prix plus élevé, a gardés longtemps en magasin avant de les expédier, ce qui arrive surtout à l'automne.

Quant à la dernière catégorie : œufs pourris, on peut leur attribuer plusieurs causes dont la principale est la chaleur de l'été.

Un œuf exposé au soleil pendant les chaleurs de l'été, est déjà détérioré.

L'incurie du producteur est la seconde cause. Les poules non surveillées pondent "à la dérochée" et les œufs ainsi pondus

restent dans le nid des semaines, et souvent la décomposition est déjà commencée quand on les cueille. Ajoutez à cela que les œufs une fois ramassés sont souvent mis négligemment dans un endroit quelconque, d'où on ne les tirera que quand il se présentera une occasion pour les envoyer au village.

Ainsi exposés à des alternatives de froid et de chaud, ils ne sont plus que de qualité inférieure lors de leur mise sur le marché.

### REMÈDES A APPORTER

On ne peut raisonnablement s'attendre à ce que le producteur fasse les frais d'améliorer ses méthodes de production à moins qu'il n'y trouve son profit.

Le cultivateur aime bien à mettre sur le marché le meilleur produit possible, pourvu, naturellement, que sa marchandise lui rapporte plus que des produits de qualité inférieure.

N'est-il que raisonnable que le cultivateur tire plus de profit des œufs No 1, qu'il apporte chaque semaine au marché, que son voisin n'en obtient d'œufs quelconques, de toute catégorie et dont il n'a pris aucun soin ?

Ce n'est pas ce qui arrive dans les circonstances actuelles; de là, la tendance générale à négliger entièrement l'industrie de la protection des œufs.

La question se pose pour nous, marchands en gros, de savoir comment nous pourrions obtenir une meilleure qualité d'œufs, qui nous permettrait d'offrir un prix plus élevé, ce que feront bientôt tous les marchands en gros, et ce que nous faisons déjà dans tous les districts ruraux où nous obtenons la qualité et la classification des œufs que demande notre commerce; dernière preuve que toute attention de la part du producteur lui rapporte profit.

### NÉCESSITÉ D'UNE LÉGISLATION ET D'UNE COOPÉRATION

C'est ma conviction profonde que seules une loi prohibant la vente des œufs gâtés et la coopération, telle qu'elle se pratique au Danemark, peuvent nous tirer de l'ornière.

Durant un récent voyage en Europe, j'ai eu occasion d'étudier cette question sur place, et j'ai trouvé que partout où il existait un système de coopération bien entendu, les producteurs d'Europe tiraient de leurs œufs beaucoup plus de profit (en Angleterre surtout) que nos producteurs canadiens, et cela, dans des conditions beaucoup moins favorables que les conditions de production dans ce pays-ci.

Au Danemark, on encourage l'établissement de cercles ou associations coopératives, dont les producteurs font partie moyennant une cotisation minime. Les membres de ces associations sont tenus de livrer, au jour fixé par le bureau de direction, tous les œufs recueillis, moins les œufs couvés, ou les œufs d'occasion " pondus en cachette ". Aueun œuf de plus de 7 jours n'est mis sur le marché, cela sous peine d'une amende fixée par l'association. Les membres s'engagent à faire " la eueillette " des œufs tous les jours, et, durant les chaleurs, deux fois par jour.



COQ RHODE ISLAND ROUGE

Des œufs artificiels seulement sont employés comme nichets. Les poules sont tenues éloignées des nids durant la nuit. Les œufs propres seuls sont reçus. Cha-

que membre reçoit une "étampe" avec encre, coussinet, etc., portant le numéro matricule du cercle avicole et celui du membre. Tous et chacun des œufs livrés sont marqués de cet "étampe", de telle sorte que l'on peut facilement retrouver le nom du membre qui a apporté tel œuf sur le marché.

Le capital nécessaire pour permettre le paiement argent comptant lors de la livraison des œufs est assuré par un prêt fait à chaque cercle et dont les membres se portent garants.

Le prix des œufs payé au producteur est fixé par le bureau de direction et le surplus obtenu par la vente au marchand en gros est réparti plus tard entre les membres, après déduction des dépenses courantes.

Le bureau de direction se charge de trouver le marché le plus rémunérateur et obtient toujours des prix infiniment plus élevés que ne pourrait le faire un particulier. Comme résultat, si vous examinez la vitrine d'un épicier à Londres vous y verrez des œufs du Danemark, estampés ainsi que je l'ai dit plus haut, cotés à des prix beaucoup plus élevés que ceux de tout le reste du stock. L'estampe est une garantie de la qualité, le consommateur le sait et n'hésite pas à payer le prix.

Les membres de cette association qui désiraient avoir une copie des règlements de la coopération danoise peuvent en obtenir en s'adressant à M. Elford, le secrétaire.

### **LA COOPÉRATION, REMÈDE A UN GRAND NOMBRE DE MAUX**

Dans l'intérêt à la fois du producteur, du marchand en gros et du consommateur, une loi devrait être passée prohibant la mise sur le marché d'œufs en état de décomposition.

Tout le monde le sait, le système aujourd'hui en honneur est absolument primitif ; quand les commerçants ne vont pas de ferme en ferme acheter indistinctement tous les œufs qu'ils trouvent, ces derniers sont apportés au marchand du village qui lui, n'a ni le temps ni le désir d'en faire la classification et dont l'intérêt

est d'offrir un prix aussi élevé que possible pour tout ce qu'on lui apporte. La concurrence est si grande durant la saison de production que l'acheteur craint de rejeter les mauvais œufs.

### **LE SYSTÈME ACTUEL EST MAUVAIS**

Je n'hésite pas à condamner le double système aujourd'hui en vigueur, à savoir : l'achat de porte en porte et au même prix par le petit commerçant, de tous les œufs qu'on lui offre, bons ou mauvais ; et l'expédition par petits lots, faite par le producteur lui-même. Ces systèmes ne soutiennent pas la comparaison avec une coopération judicieuse.

Je dois à l'obligeance de l'honorable Sydney Fisher le rapport des exportations d'œufs durant l'année 1909. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que nous avons cessé d'être un pays exportateur, pour devenir importateur d'œufs ; c'est-à-dire que nos importations d'œufs ont, cette année, excédé en quantité et en valeur nos exportations.

La chambre de commerce de Montréal, dans son rapport annuel, dit en substance ce qui suit : " Le commerce des œufs paraît offrir chaque année des caractéristiques différentes des années précédentes. Ainsi, il est évident que cette année la production des œufs ne correspond pas à la demande.

Il est vraiment extraordinaire qu'un pays agricole comme le Canada ne puisse produire suffisamment d'œufs pour la consommation domestique. Nous avons importé cette année 583,270 douzaines d'œufs de plus que nous n'en avons exporté.

Comparativement aux années précédentes, les prix, durant la saison des œufs, ont été exceptionnellement élevés, et, cependant le cultivateur n'a pas l'air d'avoir accordé à cet article l'attention qu'il mérite. Il semble qu'une mesure gouvernementale tendant à faire disparaître la lourde perte des œufs gâtés et à améliorer les méthodes d'approvisionnement du marché, rendrait des services incalculables, en augmentant considérablement les produits du producteur.

Pays	Import	Valeur
Etats-Unis. . . . .	1,092,333	\$236,304
Chine. . . . .	29,003	1,796
Hong-Kong. . . . .	12,345	899
Japon. . . . .	2,439	128
<b>Total. . . . .</b>	<b>1,136,120</b>	<b>\$239,127</b>
	Export	Valeur
Grande Bretagne. . .	445,152	\$99,109
Bermudes. . . . .	5,300	1,282
Indes occidentales		
Anglaises. . . . .	7,016	1,766
Terreneuve. . . . .	29,406	6,614
St-Pierre. . . . .	2,760	2,485
Etats-Unis. . . . .	52,201	13,054
Autres pays. . . . .	15	
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>552,850</b>	<b>\$124,315</b>
Surplus des importa- tions. . . . .	583,270	\$114,812

### ŒUFS DE RUSSIE AU CANADA

A ce tableau, je pourrais ajouter que, dans la crainte d'une pénurie d'œufs au Canada cet hiver, nous avons importé des œufs de Russie, qui nous ont donné entière satisfaction, et dont le coût ici, frais de douane, transport, etc., payés, s'est élevé à 22 cts par douzaine.

Ces chiffres de la chambre de commerce sont suggestifs, et si cette assemblée accorde à la question avicole l'attention qu'elle mérite, nous jouirons avant longtemps d'un système nouveau infiniment plus favorable au cultivateur.

C'est mon opinion qu'avant longtemps la consommation des œufs aux Etats-Unis dépassera la production. Actuellement, nous avons déjà un déhouché presque illimité dans les Iles Britanniques pour nos produits avicoles. Si nous ne perdons pas de vue qu'au marché d'Angleterre nous pouvons ajouter celui des Etats-Unis, nous comprendrons combien il est important pour nous de perfectionner notre système de commerce sur ce point, pour le plus grand avantage de tous.

### PROHIBITION DE LA VENTE D'ŒUFS GÂTÉS

Un immense progrès s'est accompli à la suite des mesures prises par le gou-

vernement pour la protection des comestibles ou produits alimentaires. (Pure Food standards).

Voici à ce propos une lettre que la maison de commerce dont je fais partie adressait en décembre 1909 à M. A. McGill, chimiste-en-chef, à Ottawa, laquelle exprime nos vues sur ce sujet, et démontre les efforts que nous faisons pour améliorer les méthodes de production. Elle montre aussi les pertes stupéfiantes qu'entraîne l'application de méthodes primitives comme celles *actuellement en usage*:

A. McGill, Ecr.,

Chimiste-en-chef,

Ottawa, Can.

### Re acte des Produits Alimentaires

Cher Monsieur,

Nous attirons votre attention sur l'urgence nécessaire d'une mesure préventive relativement à la vente d'œufs gâtés et nous recommandons qu'une attention spéciale soit accordée à cet important article dans la préparation des "Etalons des produits alimentaires" (Pure Food standards).

"La concurrence entre acheteurs d'œufs, par tout le Canada, et particulièrement dans Ontario, est tellement vive durant la saison de production, que les acheteurs n'osant pas insister pour qu'il leur soit permis de rejeter les œufs mauvais, lorsqu'ils les reçoivent des marchands de la campagne, acceptent des cultivateurs tout ce qu'ils apportent, sachant qu'ils sauront bien vendre même les mauvais œufs aux acheteurs. Et, comme conséquence, les maisons de commerce, pour qui ces œufs sont achetés, subissent chaque année des pertes énormes, pour avoir payé les mauvais œufs comme les bons. Et, bien que tout le monde conçoive l'injustice en l'espèce, aucune de ces maisons de commerce ne peut adopter pour politique de n'acheter et de ne payer que les bons œufs, attendu que cette politique aurait pour effet immédiat d'éloigner tous les clients, de lui faire "couper les vivres".

"L'un des plus grands commerçants du Canada en l'espèce déclarait naguère devant une assemblée du "Farmer's

Institute" que tous les ans il était forcé de jeter aux vidanges une quantité d'œufs telle que leur coût représentait la valeur de la plus belle ferme de son comté.

L'expérience de ce monsieur est, proportion gardée, celle de tout marchand qui a manipulé des œufs.

Nous aimons à croire que vous ne pouvez manquer de partager notre opinion sur le sujet à savoir que le fait d'offrir en vente des œufs gâtés devrait être sévèrement puni, que le coupable soit cultivateur, commerçant, détailleur ou marchand quelconque. C'est le seul moyen de donner justice aux personnes engagées dans le commerce des œufs, et aussi de protéger le consommateur, attendu que d'année en année se généralise de plus en plus le système qui consiste pour les cultivateurs à expédier leurs œufs directement aux détailleurs ou petits marchands de la ville.

Et sur le sujet le Bulletin de la Commission des produits laitiers, alimentaires et des drogues" de l'Etat de Nebraska, dont nous vous incluons une copie, vous offrira sans doute quelque intérêt. Nous sommes sous l'impression que des lois analogues sont déjà en vigueur dans plusieurs autres Etats et qu'elles s'étendront aussi bientôt à nombre d'autres Etats.

Le fait de prohiber la vente des mauvais œufs ne comporte aucune injustice envers le cultivateur ou envers aucune autre personne, attendu que les négociants qui achètent les œufs, ne seraient toujours que trop heureux de donner au cultivateur le plus haut prix du marché, s'ils pouvaient seulement être sûrs de la quantité du produit, c'est-à-dire si le produit pouvait être garanti bon.

Avec l'espoir que vous voudrez bien accorder au sujet votre bienveillante attention, nous demeurons, vos tous dévoués,

Gunn's Limited,  
G. M. Moffat,  
Sec.-Trés.

**LES CULTIVATEURS DEVRAIENT  
DEMANDER L'ADOPTION DE  
LOIS PROHIBANT LA VEN-  
TE DE MAUVAIS ŒUFS**

Je suis heureux de constater que les Etats-Unis ont reconnu l'importance de

telles lois, et je voudrais voir notre gouvernement adopter des mesures analogues,

Je n'hésite pas à croire que le gouvernement le ferait volontiers si les cultivateurs en faisaient seulement la demande.

Nos voisins du sud se sont rendus compte des avantages d'une telle législation ; aussi dans les gros centres producteurs tels que le Nebraska, où le vote du cultivateur détermine le sort des élections, le gouvernement a prohibé la vente de mauvais œufs, d'œufs impropres à la consommation, et a imposé des amendes et des punitions qui tiennent en respect les personnes tentées de violer la loi.

En ces Etats, quiconque offre en vente des comestibles, soit partiellement, soit complètement décomposés, et impropres à la consommation, est coupable de délit contre la loi ; et la loi vise exactement les œufs avariés, qu'ils soient partiellement ou totalement gâtés.

Le cultivateur n'a pas le droit de vendre de mauvais œufs au marchand ; le marchand n'a pas le droit de vendre de tels œufs à ses clients ou aux commerçants d'œufs ; et personne n'a le droit de les faire passer, de les expédier d'un état à l'autre.

Ces lois ont pour but l'honnêteté dans le commerce, et je considère qu'il n'est personne au monde capable de penser que le fait de vendre des mauvais œufs pour des bons et d'en recevoir en échange du bon argent soit une transaction honnête. Les pertes énormes encourues dans l'espèce nous sont bien connues, comme l'attestent les faits consignés dans notre lettre à l'analyste-en-chef, et que je viens de lire. On se rappelle qu'un commerçant déclara, devant le "Farmer's Institute", qu'il jetait aux rebuts ou enterrait chaque année un nombre d'œufs suffisant pour acheter la meilleure ferme du comté. Et nous savons que nos pertes à nous sont sous ce rapport encore plus considérables, attendu que notre commerce est plus étendu.

**C'EST LE CULTIVATEUR QUI Y  
PERD**

Et quelles sont les conséquences de tout ceci ? Les œufs, on le comprend

sont forcément achetés à un prix assez bas pour compenser les pertes ci-haut indiquées et, en conséquence, le cultivateur reçoit moins pour ses œufs que si l'acheteur était invariablement sûr de la qualité de ces derniers. D'autres organisations coopératives opèrent avec succès ; le même succès devrait couronner la coopération appliquée à l'aviculture et au commerce des produits avicoles,

### PERTES ÉNORMES CAUSÉES PAR LE MANQUE DE SOIN DANS LA MANUTENTION DES ŒUFS

Ci-suit quelques chiffres concernant la production possible et les pertes dues au manque de soin dans la manutention des œufs.

Nous n'avons pas à notre disposition les chiffres officiels voulus pour évaluer d'une manière absolument exacte la production totale des œufs au Canada, mais les experts admettent que nous n'exagérons pas en fixant cette production annuelle à trois millions cinq cent mille caisses, soit un peu plus de cinq cent millions de douzaines.

Milo Hastings, du département de l'Agriculture des États-Unis, dans une récente brochure où il passe en revue le commerce des œufs aux États-Unis, déclare que la moyenne des pertes que l'on pourrait éviter s'élève à dix-sept pour cent. Ces pertes se distribuent comme suit :

Œufs sales . . . . .	2p.c.
Œufs mois et à saveur rance. . . . .	1/2p.c.
Œufs fêlés. . . . .	2p.c.
Développement du germe ou du poussin. . . . .	5p.c.
Œufs vieillis. . . . .	5p.c.
Œufs gâtés. . . . .	2 1/2p.c.
Total. . . . .	17p.c.

Prenant comme base du calcul l'estimé fait plus haut de la production totale des œufs au Canada, nous en perdrons donc annuellement 17 millions de douzaines. Il est vrai que l'on peut encore tirer quelque profit des œufs sales, vieillis ou évaporés, mais même en faisant cette restriction, il reste encore une perte totale de huit pour cent.

Et il faut ajouter à cette perte celles encourues aussi par le travail de manutention, les frais d'achat, de transport, etc. En ne comptant même que la perte totale de huit pour cent sur les œufs et en évaluant ces œufs à dix-huit sous la douzaine, nous arrivons au chiffre magnifique d'un million quatre cent mille piastres. Il n'est pas imprudent d'évaluer à cinq centins par douzaine la perte encourue sur le prix des neuf autres dixièmes d'œufs affectés ; ce qui entraîne une perte additionnelle de quatre cent cinquante mille piastres ; ajoutez ce chiffre au quatorze cent mille dollars et vous avez un total d'un million huit cent cinquante mille dollars, lequel pourrait et devrait être annuellement encaissé par les cultivateurs du Canada.

Et remarquons que ces chiffres sont loin d'être exagérés. Et si vous ajoutez les frais d'achat, de transport, etc., tels que plus haut mentionnés, vous obtenez un total renversant.

Si l'on compare les profits que l'on peut tirer de l'exploitation des divers animaux de la ferme, la poule arrive "bonne première".

De récentes compilations faites par M. Elford, je glane les renseignements suivants : Des chiffres du recensement officiel, M. Elford conclut que la poule donne deux cent trente-neuf pour cent de profit ; la vache à lait, quatre-vingt-cinq pour cent ; les pommes et les fruits, quatre-vingt-huit pour cent ; le blé trente et un pour cent.

En d'autres termes, si on représente par 100 les profits donnés par la poule ou l'aviculture, les profits des autres cultures se chiffreront comme suit : blé, 54 p. c. ; laiterie, 39 p. c. ; animaux de la ferme, 39 p.c. ; pommes 36 p.c.

### CHIFFRES AMÉRICAINS

Dans la république voisine, depuis des années on a prêté beaucoup d'attention à la confection systématique de statistiques concernant les divers produits de la ferme et autres, et m'est avis que notre gouvernement devrait prêter plus d'attention à ce sujet. Nous devrions être mieux renseignés au Canada.



Soleil uniflore géant de Russie, cultivé pour les volailles dans les cours  
à volailles de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué.

Je dois à la courtoisie de mon ami M. Snyder, de l'importante maison de commerce Droste & Snyder, de New-York, les statistiques suivantes, basées sur les chiffres officiels de Washington.

Ces derniers démontrent que la production des œufs aux Etats-Unis s'est élevée en 1898 à 1,293 662,433 douzaines, soit chacun 400 caisses

Si l'on considère que la longueur minimum des chars réfrigérateurs est de 36 pieds et que ces chars contiennent chacun 400 caisses d'œufs, le convoi ou "train" contenant ces caisses couvriraient toute la voie ferrée de Montréal à Fort William, Ontario ; soit une distance de près de mille milles,

Mais depuis 1898 la production comme la consommation s'est accrue.

En 1909, l'évaluation de la production. évaluation que je considère encore au-dessous de la vérité, porte la production des œufs à huit millions de caisses, et la valeur de ces œufs, se chiffrait au has mot à cinq cent vingt-huit millions de piastres. Ces œufs emmagasinés dans des chars comme dit ci-haut, constitueraient un "train" ou convoi de 2,653 milles de long, soit la distance de Montréal à Nelson, Colombie Anglaise.

Tout le monde mange des œufs, et on estime que chaque personne en consomme annuellement en moyenne une caisse de trente douzaines.

### LA POULE COMME PRODUCTRICE DE RICHESSES

Il faut nécessairement conclure de ces chiffres qu'au pays voisin la poule occupe une haute et enviable position. M. Snyder estime qu'en trois mois la poule, tout en se reposant une semaine, peut produire des richesses égales à tous les capitaux de toutes les banques qui règlent leurs chèques au "Clearing House" ou maison d'accommodation des banques de New-York. Et je ferai remarquer qu'à New-York il y a cinquante banques qui font cette opération par l'intermédiaire du "Clearing House". Et ces banques possèdent un capital de \$127,000,000. . .

On estime qu'en soixante jours, la poule peut produire des richesses égalant en va-

leur toutes celles renfermées dans toutes et chacune des mines d'or des Etats-Unis.

Les Etats-Unis se vantent de posséder les plus riches mines de fer du globe et, effectivement, ces mines sont de beaucoup les plus riches du monde entier; elles rapportent énormément au pays et pourtant en six mois la poule produit autant que toutes les mines en un an.

On estime que si l'on employait à la solde de la dette nationale américaine les produits de la poule, il ne faudrait à celle-ci qu'un an et dix mois pour accomplir ce tour de force.

Et ici, nous avons fait abstraction de la valeur de la poule elle-même, laquelle, comme vous le savez, constitue un important facteur financier. Il nous a été impossible d'obtenir les matériaux nécessaires pour édifier des statistiques analogues concernant la poule canadienne, mais il n'est que raisonnable de croire que cette dernière peut être assimilée à sa congénère de la république voisine, si l'on tient compte, bien entendu, de la différence de population entre les deux pays. Et, en conséquence, je me crois justifiable quand je déclare que l'industrie avicole et le commerce des œufs constituent l'une de nos plus importantes industries.

Examinons un peu les conditions actuelles ; voyons les côtés faibles du système actuel de commerce avicole.

Les cultivateurs, en général, ont toujours manifesté quelque défiance vis-à-vis les maisons de commerce du genre de la nôtre. Au lieu de considérer la grande maison de commerce comme une alliée naturelle, dont les intérêts sont analogues aux leurs, les cultivateurs ont trop souvent vu dans ces maisons de commerce un danger éventuel pour leurs intérêts, tant ils redoutent que leurs intérêts et ceux de ces maisons viennent en conflit.

Aujourd'hui, cependant, grâce à la diffusion des sources d'enseignement, grâce au développement de la presse et autre littérature populaire, les cultivateurs commencent à se rendre compte du fait que nos intérêts et les leurs sont analogues, sont les mêmes.

Pour assurer la plus grande somme de bien possible il faut que l'on puisse trouver chez toutes les parties intéressées la

plus grande honnêteté dans les motifs et la plus stricte intégrité dans toutes les transactions.

On ne peut trop appuyer sur ce fait. Il y a des cultivateurs qui sont des piliers de leur église respective, qui se flattent d'être si rigoureusement droits et honnêtes dans toutes leurs transactions, et qui cependant ne se font aucun scrupule d'offrir en vente des œufs d'un caractère douteux, et même des œufs qu'ils savent être mauvais. Le système actuel usité dans le commerce force le marchand à accepter ces œufs comme bons et à les payer tout comme s'ils étaient de première qualité. Je n'essaierai pas de qualifier de telles transactions, mais il saute aux yeux de tous qu'il est temps, grand temps de voir à modifier cet état de choses par une législation appropriée.

### COMPARAISON A PROPOS DE PRODUCTION

Comparez l'état actuel des choses à ce qu'il était il y a dix, quinze, vingt ans !... Plus d'un membre de cette association se rappelle sans doute le temps où les œufs se vendaient à 7, 8, 9 ou 10 cts la douzaine. Aujourd'hui, le prix moyen a doublé,

Avez-vous déjà songé que les établissements commerciaux du genre de celui dont je fais partie ont joué un grand rôle dans ce progrès et ce développement du commerce ?

Nous, les grands acheteurs et les grands distributeurs, nous avons pris les œufs, nous les avons assortis, classifiés; nous les avons préparés de manière à satisfaire les divers marchés; nous avons créé de nouveaux marchés et provoqué de nouvelles demandes; ce qui a augmenté la valeur commerciale du produit, nous a permis de payer plus cher au cultivateur les produits qu'il nous apporte.

Vous ne l'ignorez pas, au cours de certaines saisons, la production est plus forte que la demande. Il est alors de bonne politique de conserver les œufs; c'est ce que nous avons fait en édifiant des entrepôts frigorifiques.

Tout cela a contribué à faire hausser la valeur commerciale du produit.

Figurez-vous, pour un moment, que les commerçants se croisent les bras au printemps (alors que les œufs sont abondants et ne peuvent se conserver longtemps) Vous voyez d'ici combien de cargaisons d'œufs seraient, quelques mois plus tard, jetées aux rebuts ou simplement utilisées comme engrais pour le sol !

J'ai calculé que le total des caisses d'œufs emmagasinées l'an dernier au Canada, lors d'une saison où la production était plus forte que la demande, était de 210,000 caisses, soit 6,300,000 douzaines, pour lesquels des prix élevés ont été payés, sans que le commerçant puisse avoir aucune garantie qu'il referait son argent.

En face de ces raisons et de beaucoup d'autres, je considère qu'il n'est que raisonnable de voir dans les grandes maisons de commerce du genre de la nôtre des établissements toujours disposés à coopérer avec le cultivateur et le producteur en vue du développement et du progrès du commerce des œufs et de tous les produits avicoles.

Quand il nous arrive de faire des suggestions, je vous prie de le croire, nous ne le faisons qu'en vue du progrès de nos intérêts mutuels; et, j'ose l'espérer, ce que j'ai pu dire aujourd'hui vous sera de quelque secours dans l'étude de la question que vous êtes appelés à faire en vue d'améliorer les méthodes actuelles relatives au soin, au transport et à tout ce qui touche à la production et au commerce des œufs.

Aussi ai-je l'espoir qu'à l'avenir on accordera à nos suggestions au moins autant d'attention que nous en apportons nous-mêmes, quand il s'agit de faire des recherches et des études pour les élaborer.

### LA PRODUCTION AVICOLE N'ÉGALLE PAS LA DEMANDE

La production avicole est loin d'être aussi forte que la demande du marché pour ces mêmes produits, et notre impuissance à répondre en toute saison à la demande du marché fait le sujet d'un sérieux problème.

Nous nous demandons, naturellement, les causes de cette impuissance. Les réponses à la question peuvent être diverse-

ment formulées. Personnellement, je crois que les cultivateurs ne se rendent pas suffisamment compte des profits que l'on peut tirer de l'élevage de la volaille. Nous basant sur des estimés que l'on ne saurait taxer d'exagération, nous supputons que chaque poule peut rapporter, sous forme d'œufs seulement, un profit de \$1. par année, déduction faite du coût de la nourriture.

Nous n'avons pas de statistiques démontrant, cette année, le nombre de personnes occupant un terrain au Canada, mais en 1900 le gouvernement publiait des statistiques où il était démontré que 544,688 personnes occupaient un terrain. Le nombre total de cultivateurs ayant plus de 50 acres de terrain était de 172,429. On admettra facilement qu'un cultivateur à la tête de 50 acres ou plus devrait garder en moyenne une centaine de poules, et que le cultivateur ayant moins de 50 acres en devrait garder une cinquantaine.

Si tel était le cas au lieu d'avoir, au Canada, 25,000,000 d'oiseaux de basse-cour, nous en aurions aujourd'hui même 45,847,350, rapportant un profit d'au moins \$1. par tête. Voyez ce que cela signifierait pour le pays.

Tout le monde sait que le nombre d'occupants du sol est d'un tiers plus élevé qu'en 1901.

En conservant les proportions ci-haut pour ce qui est de la superficie des fermes, nous avons donc 229,905 fermes de 50 acres au moins, et 496,345 fermes de plus de 50 acres chacune. Conservant encore les mêmes proportions dans la répartition des poules, (soit 50 ou 100 poules par ferme, selon qu'elles appartiennent à la première ou à la seconde catégorie), nous aurons, 11,495,250 poules sur fermes de 50 acres au moins, et 49,634,500 poules sur fermes de 50 acres ou plus ; soit un total de 61,129,750 poules.

Estimant avec beaucoup de raison que chaque poule rapporterait sous forme d'œufs un profit de \$1, nous aurions donc de cette seule source, \$61,000,000.

La chose est stupéfiante. Calculant toujours d'après les mêmes données, il est facile de se rendre compte de combien, même avec un assez léger accroissement dans le nombre de poules, nous augmenterions les revenus du pays.

## DÉVELOPPEMENT ET PROGRÈS

On se rend facilement compte qu'il y a lieu de développer l'industrie si l'on considère que le Canada ne possède en tout que 25,000,000 de têtes de volaille. Les cultivateurs ne gardent pas assez de volailles. S'ils en gardaient des troupeaux plus considérables, leurs revenus augmenteraient en des proportions telles que ces messieurs se rendraient bientôt à l'évidence, seraient bientôt convaincus des profits considérables dérivant de cette culture. Et quand un homme est convaincu qu'il est de son intérêt d'adopter telle mesure, de donner telle direction à ses affaires, on peut être à peu près certain qu'il donnera à la chose au moins quelque attention.

Si sur chaque ferme on pouvait trouver une moyenne de volailles égale à celle que j'ai indiquée, quel accroissement nous constaterions dans l'item des volailles abattues, si en faveur aujourd'hui sur le marché, et dont on ne peut jamais s'approvisionner en quantité suffisante pour répondre à la demande. Vous serez peut-être étonné d'apprendre que, bien que nous soyons dans le commerce depuis de longues années, jamais encore nous n'avons refusé d'acheter la volaille ou les œufs offerts par le producteur.

Le haut prix des viandes a provoqué une grande demande pour la volaille ; aussi depuis quelques années le prix des produits avicoles a subi une hausse notable.

Le développement de l'Ouest a également créé de nouveaux marchés, qui absorbent les produits jusque-là exportés.

C'est pourquoi la somme de nos produits vifs et abattus, exportés l'an dernier, (1909), s'élève seulement à \$109,290.

Quand l'on considère que le marché anglais importe de divers pays pour environ \$5,000,000 valant de volailles, il est facile de se faire une idée du développement possible de cette industrie ; et comme la demande s'accroît toujours sur le marché américain, ce marché offrira aussi un débouché à nos produits futurs.

Il est donc évident que les débouchés pour ces produits sont illimités.

Inutile d'ajouter que l'acheteur étranger recherche toujours les marchés qui peu-

vent fournir des produits en abondance et d'une manière permanente. Notre impuissance à ce faire a pratiquement éloigné de nous les acheteurs de la Grande-Bretagne, qui nous ont rayés de leur liste comme producteurs, et qui pourtant ne seraient que trop heureux de nous transmettre leurs commandes.

Une autre cause qui a pour effet de paralyser le progrès et le développement de ce commerce est la piètre qualité des produits généralement fournis par nos marchés.

La différence de prix entre la volaille de bonne et la volaille de mauvaise qualité, entre la volaille maigre et de qualité inférieure, et celle abattue en de bonnes conditions est tellement évidente qu'il serait oiseux de renchérir sur ce point. Je désire cependant mettre sous vos yeux quelques chiffres, lesquels touchent à un côté essentiel de la question. Je ne crois pas me tromper en disant que cinquante pour cent seulement de la volaille sont mis sur le marché en bonne condition.

L'hon. M. Fisher m'écrivait il y a quelques semaines que l'on évaluait à 4,177,588 le nombre de volailles vendues ou abattues l'année dernière dans Ontario. Tenons compte du fait que ce nombre comprend des poullets, des dindons, des canards et des oies, et accordons à tout le lot un poids moyen individuel de cinq livres, soit un poids total de 20,887,915 lbs.

Sur la moitié de ce nombre de livres au moins trois sous la livre ont été perdus faute de soin dans la préparation pour le marché.

En d'autres termes, les cultivateurs d'Ontario ont perdu \$308,818.74.

Il y a évidemment là matière à réflexion.

Je ne parlerais pas de la meilleure ou des meilleures méthodes d'alimentation des volailles en vue du marché. Une lettre adressée au Département de l'Agriculture à Ottawa où à l'un de nos collègues agricoles vous procurera sur le sujet tous les renseignements voulus.

Depuis des années, la maison que je représente a adressé à ses fournisseurs, à l'automne, des circulaires expliquant com-

ment traiter la volaille en vue d'en obtenir les meilleurs résultats et les plus gros profits possibles. Ainsi, bien peu de cultivateurs peuvent plaider ignorance sur le sujet.

La volaille qui obtient le plus haut prix est celle engraisée en "cage" ou épINETTE (crate fattened).

La plupart des volailles ainsi engraisées nous sont fournies par des personnes ou des établissements qui les achètent vifs et encore maigres des cultivateurs, puis les engraisent elles-mêmes en vue du profit qu'il y a à tirer de cet engraissement; aujourd'hui cependant les contingents que nous recevons directement des cultivateurs s'accroissent tous les jours.

Il me fait plaisir de dire qu'un bon nombre de ces Messieurs commencent à s'apercevoir qu'il y a profit à convertir divers produits avicoles. Ils commencent aussi à se rendre compte que garder des troupeaux de qualité inférieure ne paie pas, attendu que le coût de l'alimentation et des soins à donner est le même que pour de bons troupeaux, mais que les résultats sont loin d'être les mêmes.

### L'IGNORANCE DU CULTIVATEUR NE PEUT ÊTRE EXCUSABLE

Le cultivateur aujourd'hui ne peut aucunement motiver son ignorance quand il s'agit de choisir pour sa ferme la race de volaille la plus convenable; c'est-à-dire les volailles qui fourniront le plus d'œufs et qui ensuite, après avoir été engraisées, fournissent assez de chair pour être bien appréciées du marché. Quand leur utilité comme pondeuses aura cessé.

Certaines races donnent de meilleurs œufs ou plus d'œufs, et sont en même temps plus appropriées aux usages ordinaires que d'autres. Ce sont celles que l'on devrait élever de préférence.

Demandez-vous pourquoi nous offrons dix-sept ou dix-huit centins la livre à tel cultivateur pour sa volaille, alors que nous n'en offrons que dix ou douze à tel ou tel autre; La différence est si marquée qu'elle doit être motivée par de solides raisons. La raison, c'est que dans le premier cas les produits sont engraisés, abattus et préparés pour le marché d'après les méthodes acceptables et recommandées,

tandis que dans le second, la volaille est tuée telle quelle, sans engraissement préalable, abattue et envoyée au marché n'importe comment et sans qu'on ait tenu aucun compte des exigences du marché sur le sujet.

Il est pourtant si facile pour le cultivateur qui dispose de lait écrémé et d'autres menus produits de la ferme de mettre ses poulets en cage et de les y engraisser quelques semaines au moyen de ces menus produits. Il est nécessaire, aussi, d'avoir recours, pour la volaille elle-même au même système de coopération judicieuse dont il a été question quand il s'est agi de la vente des œufs.

Les oiseaux de basse-cour doivent être sélectionnés, triés avant l'abattage, judicieusement habillés et préparés, puis manipulés avec soin jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'entrepôt.

### L'UNIFORMITÉ DANS LES PRODUITS EST NÉCESSAIRES

Il vaut beaucoup mieux n'envoyer au marché que des volailles de qualité nor-

male, (standard quality). En d'autres termes, si quelqu'un apporte au marché une douzaine de volailles dont deux seraient de qualité inférieure, l'acheteur fixerait tout naturellement le prix de toute la douzaine d'après la valeur des deux sujets de qualité inférieure.

Les sujets de qualité et de poids uniformes obtiennent un meilleur prix que ceux qui ne sont pas ainsi classifiés.

J'ai déjà démontré quelles pertes résultent du manque de soin dans le choix des sujets destinés à être abattus, quelles pertes résultent des procédés défectueux d'abattage, et quelles pertes résultent du défaut de soin dans la manutention et le transport au marché.

J'attire votre attention sur les règles établies sur le sujet par «L'Association des Producteurs Avicoles». En les mettant en pratique vous ne manquerez pas d'obtenir en tout temps pour vos produits les plus hauts prix du marché.

Ci-suit un tableau indiquant la somme de nos exportations annuelles d'œufs et de volailles depuis quelques années.

On y constatera que le volume de nos exportations diminue graduellement:

Année fiscale	Oeufs Douzaines		Volaille sur pied ou abattue.
1899	9,632,512	\$1,267,063	\$139,759
1900	10,187,906	1,475,902	210,822
1901	11,363,064	1,691,640	141,518
1902	11,635,108	1,733,242	238,047
1903	7,404,100	1,436,130	160,518
1904	5,780,316	1,053,396	140,214
1905	2,601,427	712,866	108,333
1906	2,921,725	495,176	114,275
1907	2,591,205	556,557	74,057
1908	1,365,890	301,818	116,334
1909	552,850	124,315	50,359
1910	Rien	Rien	Rien

### TYPE DE POULAILLER FROID

Nous publions, ici, les plans et devis d'un poulailler destiné à hiverner une cinquantaine de poules, et dont les membres de «L'Union Expérimentale de Québec» doivent faire l'essai sur divers points de la Province.

Le principe de ces poulaillers froids, mais sains et économiques, est depuis longtemps reconnu par la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Depuis quelques

années il a été éprouvé à l'Institut Agricole d'Oka, et ailleurs. Et les constructions du genre donnent parfaite satisfaction.

Quelques modifications sont toutefois apportées aux bâtiments jusqu'ici en usage.

Ainsi on remarquera que le poulailler proposé est élevé de terre d'environ un pied. Ceci a pour effet d'en rendre l'intérieur plus sec et plus sain en hiver, et aussi de mettre, toute l'année, le bâtiment à l'abri des déprédations des rats. De plus, ainsi posée sur piliers quelconques, la mai-

sonnette peut être facilement changée de place, si, par exemple, les cours limitrophes deviennent contaminées par la fièvre, etc., etc.

En été, surtout si on n'est pas disposé à changer l'emplacement, il est préférable de ne pas laisser les poules entrer sous la bâtisse. Elles finiraient par souiller et contaminer le sol.

Au-dessus du juchoir, ou chambre de nuit, on fait, à environ un pied du toit, un plafond en lattes ou «tringles» espacées de quelques pouces entre elles, et que l'on recouvre de paille. Cette paille est destinée à empêcher le froid de tomber du toit sur le dos des poules, mais est destinée surtout à absorber l'humidité qui se produit dans la chambre de nuit par la condensation de la vapeur d'eau et l'air réchauffé par la chaleur animale venant au contact avec des surfaces froides.

#### POUR 20 A 25 POULES

Un bâtiment de 10 x 12 pieds, construit d'après les mêmes principes, abritera facilement de 20 à 25 poules. Six pieds de hauteur à l'arrière et sept pieds et demi à la façade suffisent pour ce poulailler.

#### A NOTER

a) Le dessus des nids peut être fait «en pente», et ce afin que les poules n'y montent pas et surtout ne s'y tiennent pas.

Il est préférable cependant de tirer parti de cet espace, entre le dessus des nids et le plafond. Voici comment. On met aux nids une couverture, un dessus horizontal. On a donc là une tablette. Pour empêcher la volaille d'y monter on cloue tout autour de la tablette des tringles espacées de quelques pouces, et on y ménage une porte pour y entrer ou en sortir les objets, seaux, sacs, etc., que l'on désire mettre là.

Grâce à cet arrangement on a dans le poulailler le même nombre de pieds cubes d'air; plus une espèce d'armoire pour les menus ustensiles ou même les victuailles.

b) Au lieu de bois embouveté on peut employer du bois «brut», à condition que l'on recouvre le joint de lattes.

c) La façade, c'est-à-dire le côté le plus élevé, le plus haut, regarde le Sud. Si pour une raison ou pour une autre on ne peut lui faire exactement face au Sud, il vaut mieux le tourner plutôt du côté de l'Est; et ce afin qu'il puisse bénéficier, en hiver, de tout le soleil possible. Et ceci est d'importance capitale.

d) Il est bon de s'arranger de manière à ce que la porte lorsqu'on la tient ouverte, puisse faire angle droit avec le bâtiment, ce qui lui permet d'agir comme brise-vent, chose très désirable quand le vent souffle du Nord.

e) Si l'on dispose de deux troupeaux, il est possible d'aménager l'intérieur de manière à placer la chambre de nuit au milieu du poulailler, en l'adossant au mur nord; la chambre ou tablette, est alors séparée par une cloison.

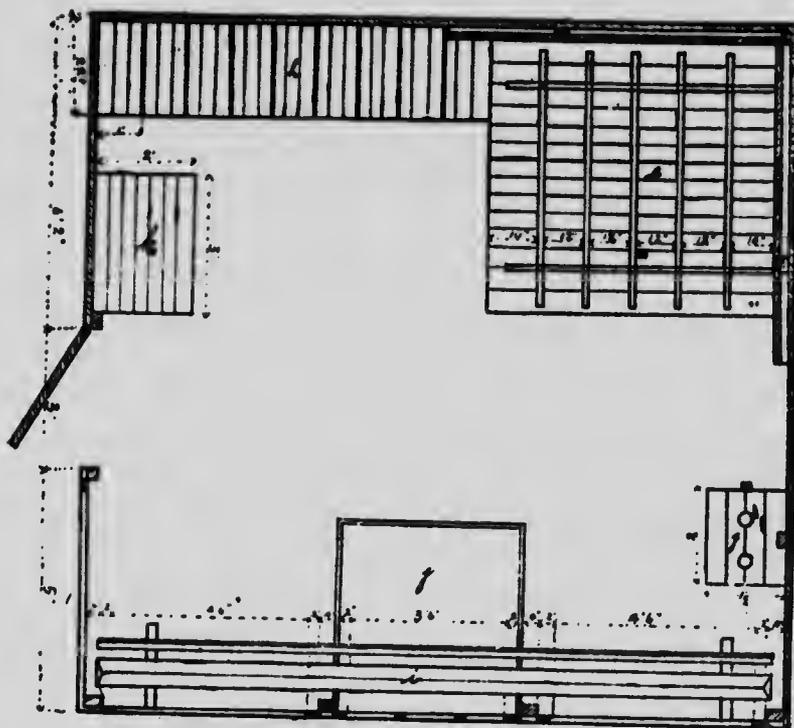
f) La forme carrée a été choisie, attendu qu'elle est la plus économique de toutes, et celle qui demande le moins de matériaux, (si on excepte toutefois la forme cylindrique ou ronde.)

g) Les châssis en coton sont retenus au mur, par le haut au moyen de pentures quelconques (des pentures en cuir suffisent) et s'ouvrent au dehors. On les tient ouvertes presque tout le jour si le temps le permet.

h) Les rideaux en coton entourant la chambre de nuit descendent un peu plus bas que la tablette soutenant les juchoirs, mais il est constaté qu'elles ne doivent pas fermer entièrement la loge de nuit; on laisse à présent, un espace d'au moins un pied du bord de la tablette au rideau. De cette manière la différence de température, quand les poules sortent, le matin du juchoir sur le parquet, est moins forte, et en conséquence il y a moins de danger qu'elles prennent le rhume, et les maladies qui s'ensuivent.

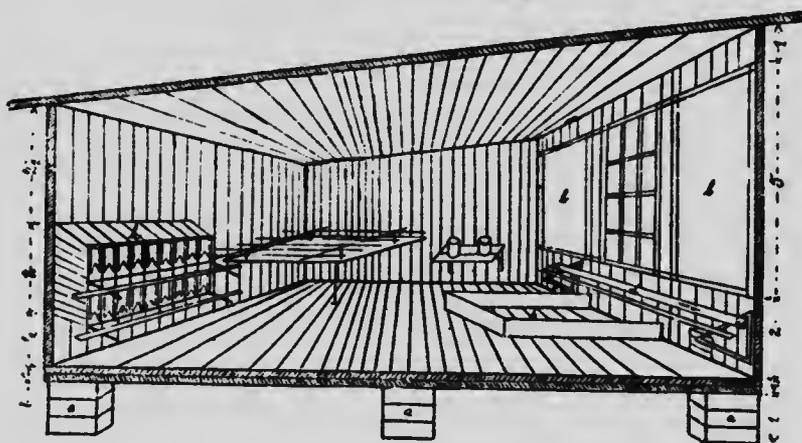
(1) Enfin, il faut se rappeler que c'est une «Union Expérimentale» qui propose d'essayer ces méthodes et procédés, et suggère qu'on les essaie comme «expérience». L'UNION, cependant a pris soin d'éprouver ces méthodes sérieusement et de se convaincre de leur efficacité avant de les proposer à ses membres.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut s'adresser au Secrétaire de



Coupe horizontale suivant A.B

Disposition intérieure



Echelle de  $\frac{1}{2}$  de pouce au pied.

"L'Union Expérimentale", I. A. O., La Trappe, Québec.

P. S.—Les critiques sont désirées par le rapporteur de la Commission Avicole de "L'Union Expérimentale". Il est convaincu, en effet, que les critiques et commentaires, adressés privément à lui-même au secrétariat de l'Union, et surtout les critiques devant le grand public, dans le "Journal d'Agriculture" et dans la presse sérieuse en général ne sauraient qu'avancer et faire progresser la cause du développement de l'industrie avicole.

Donc, que l'on ne se gêne pas.

### DESCRIPTION D'UN POULAILLER DE 50 POULES

Ce poulailler mesure 15 pds de long par 15 de large. Il a 8 pds de haut en avant et 6 en arrière; le toit est en appentis. Le poulailler est élevé de 1 pied de terre; il repose sur des blocs de bois ou de pierre (a). La façade, c'est-à-dire le côté le plus haut regarde le Sud.

**Côté Sud ou façade.**—Au milieu de la façade se trouve un châssis vitré de 5 x 4 pds. De chaque côté de cette ouverture il y a un cadre de coton de 5 pds carrés (b). Ces cadres et ce châssis se trouvent à 2 pds du plancher. L'espace compris entre ces ouvertures et le plancher est en bois embouveté, ou en bois brut avec lattes sur les joints. C'est dans cet espace que l'on pratique, à 6 pouces du plancher, 2 petites portes (c) de 1 pied carré chacune, permettant aux poules d'aller dans les cours.

**Côté Ouest.**—Dans la partie de ce côté qui touche à la façade se trouve un cadre de coton (A) de la même grandeur que les autres et à la même distance du plancher. Les trois pieds suivants, en allant vers le côté nord, ou fond du poulailler, sont occupés par une porte de 6 x 4 pds (d). Le reste du côté est en bois.

**Côté Nord ou fond du poulailler.**—Tout en bois.

**Côté Est.**—Tout en bois.

### DISPOSITION. INTÉRIEURE DU POULAILLER

La porte est du côté de l'Ouest.  
La tablette supportant les juchoirs (e),

au nombre de 5, est attenante au côté Est et au côté Nord ou fond. Les dimensions de cette tablette ou "plate-forme" sont : 6 x 6 pieds. Elle est à 2 pieds du plancher. Les juchoirs sont élevés de 10 pouces au-dessus de la tablette, et placés: le 1er à 10 pouces du bord de la tablette, le dernier à 10 pouces du côté Est et les 3 autres sont distancés également entre le 1er et le dernier. La petite tablette (g) supportant les abreuvoirs, au nombre de 2, est adossée au côté Est, entre la tablette ou "plate-forme" et la façade du poulailler. Elle mesure 1½ pied par un pied; elle se trouve à 1½ pied du plancher. Les 9 pieds du fond du poulailler compris entre la "plate-forme" ou tablette et le côté Ouest sont occupés par 2 rangées de nids à trappes superposés (h) de 9 nids chacune. La rangée d'en-dessous est à 1½ pied du plancher. Sur toute la longueur de la façade et à 1½ pied du plancher se trouvent l'augette (i) devant recevoir la pâtée des déchets de cuisine et autres nourritures de ce genre.

En face du châssis vitré se trouve le "bain de poussière" (j) mesurant 5 pieds de long, 4 de large, et 18 pouces de haut. Il touche à la façade.

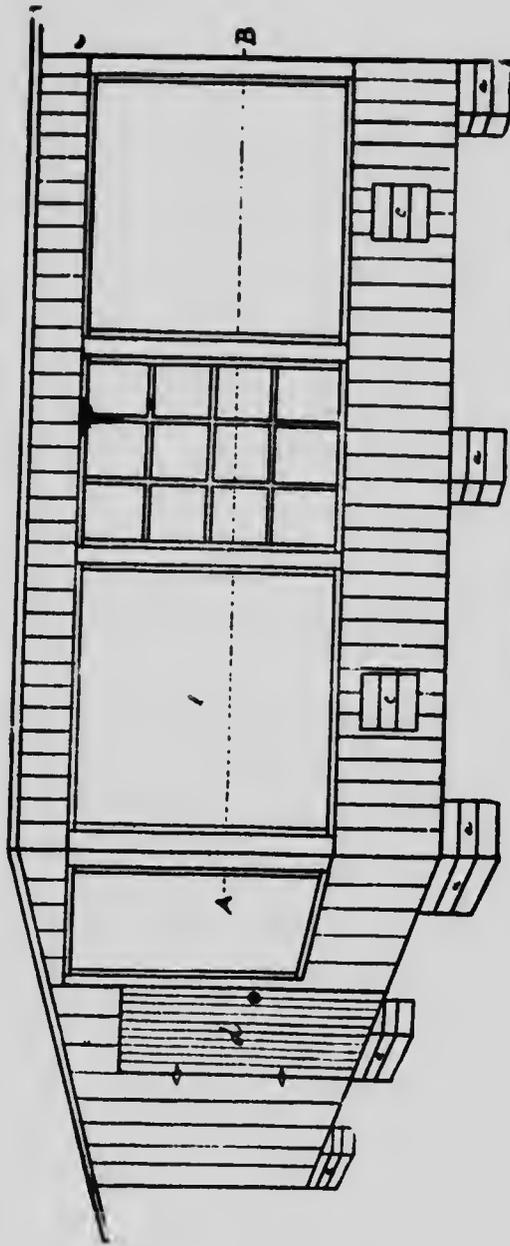
Sur le côté Ouest, c'est-à-dire à gauche en entrant, il y a une botte (k) en forme de V, de 3 pieds de long, 2 pieds de large, et de 2 pieds de profondeur, contenant du grain pour la semaine.

Le plafond au-dessus de la plate-forme où couchent les poules sera recouvert d'une épaisseur de paille de 12 pouces; et ce plafond est fait de lattes ou "tringles" espacées de quelques pouces entre elles. On peut se servir aussi, pour fabriquer ce plafond, de "clôture à poulets", de treillis en fil de fer.

Entre la plate-forme et la tablette supportant les abreuvoirs se trouvent une toile sur rouleau fixée au plafond et servant à abriter les poules pendant les grands froids. Une fois déroulée, elle dépasse le bord de la plate-forme d'un pied, et tombe aussi un pied plus bas. On peut ajouter aussi du coton de l'autre côté.

Le contour du poulailler est fait d'un simple rang de planches embouvetées, ou de planches brutes avec lattes sur le joint excepté les 7 pieds du côté Nord et les

*Poulailler pour 50 poules*



*Élevation de face et de profil.*

7 pieds du côté Est se trouvant en face des juchoirs et qui sont faits de deux rangs de planches, séparés par un rang de papier.

Ce toit, qui consiste en un rang de planches emboutées, ou au moins bien jointes, est recouvert d'un bon papier goudronné, ou de tout autre papier ou matière à couvrir.

P. S.—Plancher : Deux rangs de planches communes, d'un pouce; avec papier goudronné ou papier à construire quelconque entre. Consulter «L'Union Expérimentale de Québec» relativement à ces papiers ou tissus isolateurs.

\*\*\*

«L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec» et «L'Association des Producteurs de Volailles du Canada» viennent de faire distribuer à leurs membres une petite brochure illustrée qui contient des renseignements précieux relatifs à l'élevage et à l'exploitation rémunératrice des oiseaux de basse-cour.

Cet ouvrage, que l'on peut se procurer gratuitement au Département de l'Agriculture à Québec, tant que la première édition n'en sera pas épuisée, contient deux conférences : l'une du Rév. Frère Liguori, de l'Institut Agricole d'Oka, l'autre de M. John A. Gunn, de la maison commerciale Gunn & Langlois, de Montréal. Il contient aussi des modèles, (gravures), plans et devis de poulaillers économiques sains, et bien peu dispendieux.

Une chose, entre autres, ressort bien nettement des expériences relatées dans cet opuscule. C'est que les cultivateurs, précisément au cours de la saison actuelle, perdent invariablement, et chaque année, des sommes considérables faute de méthode dans l'engraissement et la préparation de leurs poulets pour le marché... vaudrait peut-être mieux dire : faute d'engraissement quelconque.

«En voici la preuve,» dit le Rév. Frère Liguori, dans la brochure en question.

«J'ai acheté de l'un de nos voisins, le 1er septembre, et pour fin d'expérimentation, quelques douzaines de poulets,

de mi Plymouth-Rocks seulement, sauvages, nerveux et en conséquence peu propices à l'engraissement. Le propriétaire me trouva généreux quand je lui en offris cinquante centins le couple.»

«Et voici toute l'histoire de la transaction, tirée des livres de comptabilité du poulailler de l'Institut :

### DÉPENSES

21 août 1908—Acheté de L. D., 12 poulets à 25c. Total : \$3.00 ; poids total 31 lbs.	
31 août—Grains, moulée et déchets de cuisine, pour 10 jours d'engraissement en demi-liberté, sous un abri de 6 x 10 pds.....	.35
21 septembre — Nourriture pour engraissement en cage, du 1er au 21 septembre ; 50 lbs., moulée d'avoine, d'orge, de blé gelé et de pois, à 1½ la lb.....	.75
100 lbs de l'ait écrémé à 15c. par 100 lbs.....	.15c
Suif pour dix derniers jours.....	.05
Coût total de l'engraissement....	\$1.30
Prix d'achat des poulets.....	3.00
Coût total.....	\$4.30

### RECETTES

21 septembre—Vendu 12 poulets abattus, poids total, 49 lbs, à 15c la lb.....	\$7.35
Gain total.....	\$3.05
Gain sur chaque poulet : 25c	
«Le capital investi dans l'engraissement peut donc rapporter jusqu'à cent pour cent.»	
«Ci-suit le poids des 12 poulets à diverses étapes de l'expérience :	
«21 août—Jour de l'achat, 31 lbs ; 1er septembre, lors de la mise en cage, après dix jours de semi-réclusion, 42lbs.»	
«15 septembre—Après 2 semaines d'engraissement en cage, 54 lbs ; 21 septembre, poids des poulets vifs, 58 lbs. abattus et habillés, 49 lbs.»	
Et l'auteur ajoute :	
«Bien remarquer que ces poulets n'étaient que des croisés Plymouth-Rocks, et que leurs mères étaient des poules	

communes, nerveuses, bonnes pondeuses, mais fort peu aptes à la production de la chair."

### ENGRAISSEMENT

Les poulets engraisés abattus et habillés tel que décrit ci-après se vendent couramment de 15 à 20 centins la livre. L'engraissement ne coûte que quelques sous et leur fait gagner au moins deux livres.

### ÉPINETTE OU CAGE D'ENGRAISSEMENT

A la rigueur vous pouvez simplement enfermer vos poules dans une petite cour ou une «boxe» pour les engraisser, mais il vaut mieux fabriquer une cage d'engraissement; c'est l'affaire d'une veillée.

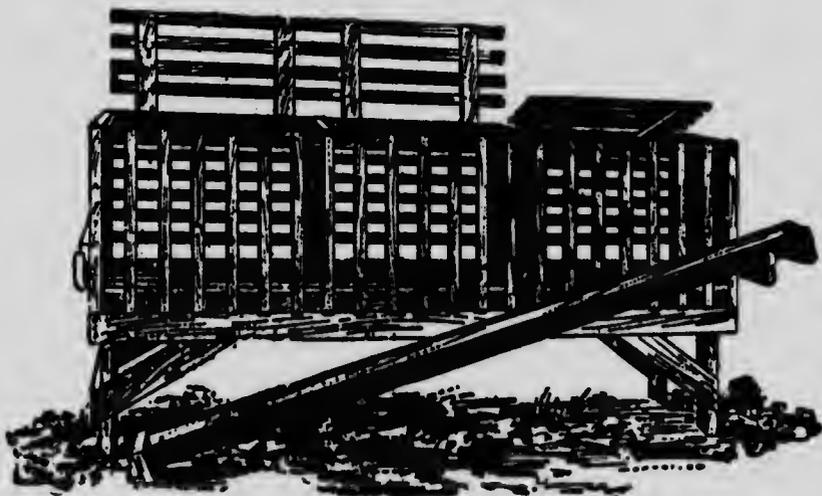
Prenez des lattes un peu fortes et faites une cage de 6 pieds de long, 16 pouces de large, 20 pouces de haut. Les lattes sont posées horizontalement pour trois des côtés de la cage; pour la façade seules les lattes sont verticales.

Les «pattes» de la cage devront avoir 15 pouces de hauteur. Deux cloisons divisent la cage en trois compartiments, et chaque compartiment reçoit 4 poulets. pesant au moins 3 lbs. (On ne gagne pas grand chose à mettre les poulets à l'engraissement avant qu'ils ne pèsent 3 lbs. ou à peu près.)

La cage reçoit donc 12 poulets. S'il fait chaud on la laisse dehors, mais à l'ombre, sous la feuillée ou sous un simple abri. S'il fait froid placez dans un hangar ou un bâtiment quelconque, mais nettoyez souvent sous la cage, et jeter sur le sol de



SQUELETTE DE LA CAGE



CAGE D'ENGRAISSEMENT

la sciure de bois, de la terre ou de cendre pour absorber les gaz émanant des déjections. On se rappelle que le fond de la cage est aussi à claires-voies, ou plutôt en lattes espacées.

### NOURRITURE

1ère semaine, 2-3 avoine moulue et 1-3 moulée d'orge, de sarrasin, de blé-d'Inde, ou les trois ensemble, mais ne formant pas plus d'un tiers; les deux autres tiers doivent être de l'avoine finement moulue. Le maïs et même le sarrasin en abondance donnent trop de gras à la chair et lui communiquent une apparence huileuse, une teinte jaune que le marché n'aime pas. L'avoine produit la chair, le maïs et le sarrasin produisent surtout du gras.

Le tout est détrempe au lait écrémé, lait sûr, coagulé, lait de beurre. Faire une pâte un peu plus épaisse qu'une pâte à crêpes. Ajouter très peu de sel. Servir trois fois par jour, mais pas trop abondamment la première semaine. Ce point est important.

Beaucoup d'engraisateurs détrempe la pâtée de six à douze heures à l'avance pour la faire fermenter un peu avant de la servir, et se trouvent bien de l'application de cette méthode. Elle est d'ailleurs en vogue en Europe, et en particulier dans les Iles Britanniques.

La nourriture est servie dans le petit auge en face de la cage. Deux planchettes de 3 pouces de largeur, clouées en forme de V suffisent à fabriquer cette auge.

2e et 3e semaines.—Deux repas par jour seulement, de la même pâtée, mais avec abondance. Laissez manger les oiseaux tant qu'ils voudront, au moins 1-2 heure chaque fois.

Les dix derniers jours on donne un peu de suif, cru ou cuit, environ 1-4 de lb. par 12 poulets; (un peu moins 1-4 de lb. pour commencer et un peu plus les trois derniers jours.)

Si on manque de lait pour faire la pâtée on se sert d'eau, mais on ajoute 5 lbs. de viande quelconque ou 10 lbs. de sang par 100 lbs. de farine. Si l'on a ni sang ni viande on sert un peu de légumes verts en supplément de la pâtée. Pendant tout l'engraissement on donne du gravier tous

les deux jours et de l'eau ou du lait tous les jours, s'il fait chaud S'il fait froid pas de breuvage

90 lbs. de moulée et 150 lbs. lait écrémé engraisseront une douzaine de poulets, pendant trois semaines. Mais la plupart des poulets seront bons à tuer après 15 ou 18 jours.

### ABATTAGE

Faire jeûner au moins 24 heures, avant de tuer, et faire boire 5 heures avant la boucherie, afin de laver les intestins.

Pour l'abattage le poulet est suspendu par les pattes, au moyen d'une ficelle, et saigné par le bec, puis plumé aussitôt et à sec. Tout cela est l'affaire de 6 minutes, quand on sait « le tour. »

### MISE EN FORME

Deux planches de 7 pouces de largeur et formant angle droit vous feront une presse ou forme excellente sur laquelle vous disposerez les poulets pour les laisser refroidir et leur communiquer une belle forme. Inclinez un peu votre presse en arrière et sur le dos du poulet mettez une gazette, puis une brique, et quatre heures après vous aurez la forme voulue.

### EMBALLAGE, ETC.

N'emballer pas avant que le poulet soit complètement refroidi, ce qui, dans la saison actuelle, demande une vingtaine d'heures.

Cultivez les races améliorées: Plymouth Rocks, Rhode Island Rouges, Wyandottes, etc. Elevez et engraissez méthodiquement et votre labeur sera rémunéré au centuple.

### NOTES SUPPLÉMENTAIRES

( Par le Secrétaire de l'Union  
Expérimentale des agriculteurs  
de Québec )

La première édition de cette brochure a été rapidement épuisée, et on en demande une seconde annotée.

Voilà pourquoi je jette à la hâte à l'imprimeur les notes suivantes, qui auront au moins le mérite de l'actualité.

Grâce au travail constant de l'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AVICOLES DU CANADA, qui a son siège au collège Macdonald, et à L'UNION EXPÉRIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUÉBEC, dont les quartiers généraux sont à l'Institut Agricole d'Oka, grâce aussi à l'intérêt manifesté par l'honorable ministre actuel de l'agriculture à l'industrie avicole, cette dernière a fait dans la Province un pas relativement considérable depuis quelques mois.

L'un des côtés les plus remarquables de ce progrès réalisé en quelques mois est qu'une importante maison canadienne de commerce, la maison, Gunn & Langlois, (Limitée) de Montréal, a pris sur elle d'entreprendre dans la Province de Québec le travail d'organisation avicole qu'une maison sœur Gunn & Gunn (Limitée) de Toronto, a déjà accompli avec succès dans Ontario.

MM. Gunn & Langlois, déjà grands importateurs de produits agricoles divers, désirent maintenant exporter aussi en Europe, et sur une grande échelle, des produits de la basse-cour. C'est pourquoi ils font à travers la Province une campagne d'enseignement destinée à faire toucher du doigt aux populations rurales les profits considérables qu'elle pourrait tirer de l'exploitation rationnelle des produits de la basse-cour.

On fera bien de suivre dans la presse et en particulier dans le « Journal d'Agriculture » les annonces de cette maison qui, cet automne, a déjà expédié dans l'Ouest canadien trois chars de volailles sur pied, achetées dans Ontario et aussi dans la Province de Québec.

Elle est préparée à acheter l'an prochain toute la volaille et tous les produits avicoles que pourraient lui fournir les deux Provinces.

Celui qui écrit ces lignes a assisté aux achats faits dans la Province par MM. Gunn & Langlois. Partout, ils ont offert les plus hauts prix pour les produits convenables. Exemple \$1., \$1.25; et \$1.50 la pièce, pour poulette de races américaines, etc; élevées à bonne heure au printemps et susceptibles de commencer à pondre à l'automne ou au commencement de l'hiver.

Malheureusement, notre aviculture n'est pas encore en état d'alimenter un commerce considérable d'exportation. Tout de même elle progresse.

Ci-suivent quelques conseils fournis par le représentant de la maison Gunn & Gunn (Limitée) de Toronto, actuellement au service de la maison sœur Gunn & Langlois de Montréal.

## CONSEILS

Les cultivateurs et autres éleveurs devraient tenir compte de ces conseils, dictés pas l'expérience, et de ces observations, fruit de plusieurs années de travail « dans le métier. »

La première chose à faire pour réussir en élevage est de s'assurer du terrain et des bâtiments voulus.

Les bâtiments sont peu dispendieux.

Les « colonies » d'une capacité de 25 à 50 poules sont préférables. Ces colonies ou petits poulaillers, doivent être construits de manière à pouvoir au besoin être changées de place, en y attelant un ou deux chevaux.

Le changement de location offre plusieurs avantages. Il empêche le sol de se saturer de la fiente des volailles; donne souvent à ces dernières une plus grande liberté; leur fournit, la plupart du temps, sous forme d'herbes et d'insectes une pâture excellente et qui ne coûte rien.

Pour la production des œufs on préfère les poulettes, et pour l'élevage les poules d'un an.

Les poules sont de préférence accouplées à un jeune coq; et les poulettes, si on s'en sert dans l'élevage, à un reproducteur plus âgé.

Le troupeau producteur d'œufs et le troupeau destiné à la reproduction, devraient être séparés. Leur alimentation ne doit pas être exactement la même non plus.

Tenir les coqs éloignés des colonies ou troupeaux qui ne sont pas employés comme reproducteurs.

Avec ce système, et grâce à une sélection judicieuse, dès la seconde année, on sera déjà en état de fournir de beaux et robustes sujets.

Le choix du coq est important. Le coq est la moitié du troupeau. Qu'on se le rappelle.

En ce pays il est inutile de consacrer du temps ou des deniers à élever tard dans la saison. Les sujets nés tard ne paient pas.

Elevez à bonne heure : mars, avril et mai ; pas plus tard que juin, et avant si possible.

Pour l'élevage à bonne heure l'incubateur et les éleveuses artificielles sont pratiquement indispensables, surtout si on veut élever en nombre.

Dans le moment les races américaines ; Plymouth Rocks, Rhode Island Rouge, et Wyandotte sont en grande faveur. Les Orpingtons et les Faverolles se vendent bien, mais la demande n'est pas forte pour les races Méditerranéennes, Livournes (Leghorn), etc.

---

### DES DIFFICULTÉES QU'ÉPROUVENT LES MARCHANDS A SE PROCURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT D'ŒUFS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

---

CONFÉRENCE DONNÉE A L'EXPOSITION PROVINCIALE D'ONTARIO, A GUELPH, ONT., LE 6 DÉCEMBRE 1910, PAR JOHN A. GUNN, DE LA MAISON GUNN & GUNN, LIMITÉE DE TORONTO.

---

Il y a un jour ou deux, je recevais de l'honorable Sydney Fisher un état approximatif des produits de la poule comparés aux produits de la ferme et des manufactures. Il me fait plaisir de vous le communiquer. Il est assez frappant pour convaincre le plus sceptique de l'importance de l'industrie des œufs et de la volaille.

Voici cet état :

L'on porte à 25,000,000 de têtes le nombre de poules au Canada cette année. Les deux tiers, soit 17,000,000, seraient des poules pondeuses qui, si l'on s'en tient au taux de ponte du recensement il y a

quelques années, devraient produire 120,000,000 de douzaines d'œufs, lesquels à 20 c. la douzaine, représenteraient la somme de \$24,000,000. Les autorités s'accordent généralement à dire que la valeur de la volaille égale celle des œufs, de sorte que nous aurions \$48,000,000 valant de volaille et d'œufs au Canada, cette année. La valeur des produits manufacturés, telle qu'enregistrée au dernier recensement, était comme suit :

Fer et acier.....	\$52,587,051
Cuir et ses produits finis.	41,201,872
Produits textiles.....	84,370,099

Les dernières statistiques relatives aux produits de la ferme étaient :

Beurre fabriqué dans les beurreries.....	\$10,949,062
Fromage.....	23,597,639
Lait condensé et crème..	910,842

---

\$35,457,543

Ces chiffres démontrent que la valeur des produits avicoles étaient de \$13,000,000 plus élevée que ceux des produits de la ferme. Naturellement, il faut faire part d'une grande quantité de lait et de beurre consommée à la ferme.

Nous avons déjà insisté sur l'importance de l'industrie des œufs. Les marchands désirent réaliser autant de bénéfices que possible, mais les producteurs ont aussi à leur portée les moyens d'en faire de plus considérables que par le passé.

Étudions la question pendant quelques instants. Laissez-moi d'abord vous indiquer les trois grands obstacles auxquels, à mon avis, se heurtent les marchands sous le régime actuel :

1o Insuffisance d'œufs et manque d'approvisionnement uniforme.

2o Coût onéreux des achats de ferme en ferme.

3o Absence d'étalons (standards) et de législation nécessaire.

### INSUFFISANCE DE BONS ŒUFS ET MANQUE D'UNIFORMITÉ

Premièrement, pourquoi y a-t-il insuffisance de bons œufs ? Est-ce à dire que la

production des œufs ne paie pas le producteur ? Mais les statistiques démontrent le contraire.

Ceux qui apportent autant de soin à leurs basse-cours qu'ils en donnent aux autres services de leur ferme admettront que l'industrie avicole est rémunératrice. Un homme d'affaires à Montréal possède un troupeau de 38 poules communes qui lui a donné, du 1er février au 1er octobre, \$80. d'œufs valant. Ses poules ne lui ont coûté que \$28. Avec un troupeau de meilleur choix cet homme aurait réalisé 50% de plus, croit-il. Il se propose d'en faire l'expérience.

Nous savons tous que l'endroit idéal pour l'industrie avicole est la ferme, et j'oserais dire que si je demandais aux dames ici présentes de se départir de leurs volailles toutes et chacune répondraient « Non ». Elles diraient qu'elles font plus d'argent avec leurs poules qu'avec toute autre industrie de la ferme. La femme d'un fermier résidant non loin de Montréal, fait, bon an mal an, \$300. avec 40 Wyandottes blanches.

Ce sont là deux petits troupeaux ; la moyenne des cultivateurs pourraient en avoir de plus importants. Je connais un troupeau de 700 poules qui a produit, l'an dernier, \$2,300. d'œufs, outre ceux qui ont servi à l'incubation. L'insuffisance d'œufs ne signifie donc pas que l'industrie avicole ne paie pas le producteur.

Le manque d'uniformité dans l'approvisionnement est une autre source d'ennui. Les éleveurs de volailles disent qu'ils ont éprouvé beaucoup de difficulté pour produire des œufs l'automne et l'hiver derniers. J'aimerais à savoir s'il ne nous est pas possible de nous approvisionner d'œufs pendant cette période. Ne pourrait-on pas y parvenir en faisant couver plus tôt, le printemps ? En prêtant plus d'attention à ce sujet et en nous accordant votre assistance, vous nous éviteriez de recourir autant que nous le faisons actuellement aux entrepôts froids.

Le printemps dernier, la production a été telle qu'elle a épuisé la capacité de tous les entrepôts froids du Canada. Il le fallait pour conserver le surplus de la demande en bonne condition. Malgré cela le prix des œufs s'est maintenu en moyenne

à 20c la douzaine, au lieu que sans les entrepôts le prix eut été probablement de 7c à 10c la douzaine ; et des milliers de caisses auraient pris le chemin du dépôt. En dépit de cela encore, et nonobstant le stock considérable emmagasiné le printemps dernier, nous sommes prêts à payer aujourd'hui, livrés à Montréal, 45c la douzaine, les œufs garantis frais pondus.

### LES ACHATS DE FERME EN FERME

Ces considérations nous amènent à parler du coût onéreux des achats d'œufs à domicile, c'est-à-dire de ferme en ferme.

Le printemps, les œufs étant abondants, leur qualité bonne et les transports faciles, il n'est pas nécessaire de recourir à ce moyen ; mais c'est autre chose quand arrivent les chaleurs. Les producteurs et les commerçants sont alors moins empressés pour apporter les œufs sur le marché. Force nous est alors d'employer des agents particuliers pour nous procurer des œufs frais dans les conditions les plus favorables. Dans ce but nous avons retenu les services d'un éleveur-expert : nous lui avons donné mission de parcourir les différentes parties du pays et d'y faire une croisade éducative. Il a eu un certain succès, mais nous avons constaté que pour atteindre complètement le but il nous fallait les services d'un autre expert. Ce dernier dut se tenir en permanence dans une autre région et voir à ce que les cultivateurs fissent la cueillette de leurs œufs plusieurs fois par semaine. Ce système est coûteux ; il est cependant le seul pratique si l'on veut avoir la classe d'œufs que le public réclame. Tout en s'efforçant d'accroître leur production les cultivateurs devraient mettre plus d'empressement à transporter leurs œufs au marché. Ils en retireraient de meilleurs bénéfices et les marchands auraient sans difficulté la qualité de produits qu'ils exigent. Comme preuve à l'appui, nous avons payé 20c et 21c l'été dernier, quand dans les magasins ordinaires l'on vendait pour 14c et 12c. Nous avons augmenté les prix au fur et à mesure que la saison a avancé.

Le système actuellement en vogue au Canada cause un tort considérable à l'industrie avicole. Le petit commerçant

vous le savez vous-même en est responsable.

### ÉTALONS ET LÉGISLATION

En face d'un tel état de chose, vous conviendrez avec moi de la nécessité qui s'impose d'avoir des étalons (standards) et une législation en vue de régler le commerce des œufs. A cette fin, producteurs et marchands de gros devraient se donner fraternellement la main. Grâce à cette mesure, ils verraient leurs griefs disparaître et se resserrer davantage les liens d'union qui existent ou qui devraient exister entre producteurs, marchands et consommateurs.

Je suis tenté de croire que vous, les producteurs, agissez comme si les marchands de gros étaient vos ennemis, ce qui n'est pas. J'estime, moi, que le producteur est mon ami et que tous deux nous devrions travailler de concert. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et je crois être dans le vrai en disant que vous n'avez pas fait tout ce que vous auriez pu faire. Vous avez entre vos mains la clef de la situation, mais vous n'en usez point. Le fait qu'il n'existe pas d'étalon, de règle convenue à ce sujet, fait naître des malentendus et des difficultés. Si nous achetons de vous une caisse d'œufs No 1 nous exigeons qu'ils soient des œufs No 1. Il n'y a pas de raison pour qu'un homme poursuivi pour avoir vendu de [mauvaises pommes dans un baril marqué No 1, ne le soit pas s'il vend de mauvais œufs dans une caisse portant la même fausse étiquette.

### CULTIVATEURS, C'EST VOUS QUI PAYEZ !

Voilà la question et elle mérite d'être réglée. Ce faisant, le producteur serait contraint de faire usage de ses mauvais œufs chez lui ou, ce qui est mieux, de n'en point avoir du tout. Le marchand, de son côté, serait forcé de payer le plus haut prix du marché pour un produit garanti. Dans ces circonstances, les maisons de commerce comme la nôtre n'aurait pas besoin de tenir l'occupé, l'année durant, un personnel de mireurs pour trier les œufs gâtés qui nous sont expédiés. Ce

travail nous coûte de l'argent et c'est votre faute. Sans cela nous pourrions payer vos œufs plus cher. C'est vous qui payez le mirage.....

---

### RÈGLEMENTATION DU COMMERCE DES ŒUFS AUX ÉTATS-UNIS

---

Consultation de MM. Gunn, Langlois & Cie

---

Soucieux de trouver la meilleure solution du problème du commerce honnête des œufs et de promouvoir à la fois les intérêts de l'industrie avicole au Canada, MM. Gunn, Langlois & Cie, Ltee, 241, rue S. Paul, Montréal, se sont adressés aux ministères et aux bureaux d'hygiène des différents Etats de la République américaine afin de connaître leur législation respective à ce sujet. Nous citons quelques réponses que ces messieurs ont reçues :

---

### PENNSYLVANIE

Gunn, Langlois & Cie, Limitée,  
Montréal.

Messieurs.—J'ai l'honneur de vous adresser trois copies de la loi prohibant la vente des œufs impropres à la consommation, telle qu'adoptée le 11 mars 1909. Vous remarquerez que cette loi est très draconienne. Elle a été dictée en vue de mettre un terme à la vente des œufs gâtés.

(Signé) JAMES FOUST,

Commissaire des denrées et produits alimentaires.

N. B.—Nous n'avons pu nous procurer le texte de cette loi, mais la lettre de M. Foust paraît assez explicite. Il existe une loi DRACONIENNE.

## VERMONT

Bureau d'hygiène de l'Etat,  
Bottleboro, Vt.

Messieurs.—Vous trouverez ci-in-  
ciuse une copie de la loi relative à  
la pureté des produits alimentaires.  
La clause 5475 pourvoit à un terme  
d'emprisonnement de pas plus d'un  
an ou à une amende de pas plus de  
quatre cents dollars (\$400) pour la  
vente de provisions contaminées ou  
malsaines.

HENRY D. HOLTON,  
Secrétaire.

## CALIFORNIE

Bureau d'hygiène de l'Etat,  
Sacramento.

Messieurs.—Je vous expédie une  
copie de nos lois ; vous trouverez à la  
page 7 que nous avons une clause  
spéciale concernant la réglementation  
du comemrce des oeufs.

M. E. JAFFA.

## MARYLAND

Bureau d'hygiène, Baltimore.

Messieurs.—J'ai l'honneur de vous  
dire que ce bureau demande une légi-  
slation vigoureuse contre la mise  
en vente d'oeufs gâtés et surtout con-  
tre la vente d'oeufs mauvais pour des  
oeufs rais.

CHS CASPARI,  
Commissaire.

## MARYLAND

D'après les lois de l'Etat du Mary-  
land, relativement à la pureté des  
produits de consommation, il est illé-  
gal de vendre des oeufs mauvais, et  
toute infraction à la loi est passible  
d'une amende de \$10 à \$100.  
C'est une illégalité pour le cultiva-  
teur de vendre de mauvais oeufs au

marchand. C'est une illégalité pour  
le marchand de vendre de pareils  
oeufs aux clients ou aux trafiquants.  
C'est violer la loi nationale que d'ex-  
pédier de tels oeufs d'un Etat à  
l'autre. La loi a été adoptée dans  
l'intérêt du commerce honnête, et il  
n'est pas honnête de vendre de mau-  
vais oeufs pour du bon argent. L'on  
rapporte que dans un cas des oeufs  
gâtés sortis d'un incubateur furent  
vendus à un épicier, alors que le pro-  
ducteur pensait que l'acheteur était  
trop occupé pour les examiner. Il  
incombe à ce département de pour-  
suivre les délinquants partout où ils  
peuvent se trouver. Les poules du  
90,000,000 douzaines d'oeufs. Les  
oeufs du Nébraska se vendent de  
trois à cinq centins meilleur marché  
sur 90,000,000 de douzaines repré-  
sentent \$4,000,000. La loi vise à  
nous faire conquérir le plus haut prix  
du marche.

W. J. JOHNSON,  
Sous-Commissaire.

## MISSOURI

Colombia, Mo.

Messieurs.—La loi du Missouri  
prohibe la vente ou la mise en vente  
d'oeufs impropres à la consommation.  
La clause 14 se lit ainsi :

"Toute personne, maison de com-  
merce, association ou corporation  
qui met en vente ou vend ou qui a  
en sa possession dans un but de vente  
des oeufs mauvais commet un délit  
et, si trouvée coupable, sera condam-  
née à payer une amende de pas moins  
de \$10, et de pas plus de \$500, ou  
sera incarcéré dans la prison de  
comté pendant un terme n'excédant  
pas six mois, ou sera condamnée à  
l'amende et à la prison ensemble, et  
devra payer en plus les frais encourus  
pour l'inspection et l'analyse de tels  
oeufs."

W. P. CUTLER, M. D.,  
Comm. des Produits Alimentaires.

## MINNESOTA

Dans le Minnesota: "une attention particulière est donnée au trafic des oeufs et des poursuites sont intentées à ceux qui enfreignent la loi.

## DAKOTA SUD

Dans le Dakota Sud: "Tous les producteurs d'oeufs sont prévenus de ne pas offrir en vente des oeufs qui ne sont pas frais et sains. Quiconque vend des oeufs mauvais ou gâtés sera poursuivi."

## IOWA

Dans l'Iowa: "Il n'y a pas de loi spécifique, mais c'est une illégalité reconnue que de vendre des oeufs pourris."

## CONCLUSION

D'après les rapports de ces Etats de l'Union Américaine, continuait M. Gunn, dans sa conférence, nous devons conclure que dans l'intérêt du producteur une législation identique au Canada aurait pour effet de faire progresser l'industrie avicole.

Je suis heureux de voir que les producteurs ont déjà entrepris une propagande en ce sens, et je crois que si le projet de la "Poultry Producers Association" était adoptée une nouvelle ère de prospérité s'ouvrirait pour le pays. Le producteur et le vendeur sont deux membres de la même famille, indispensables l'un à l'autre. Nous, les vendeurs, désirons faire tout ce qui dépend de nous pour obtenir un meilleur système, et je crois que tous les producteurs ici présents sont prêts à coopérer à cette oeuvre. Pourquoi alors ne pas demander au gouvernement une législation qui mettrait le producteur malhonnête dans l'impossibilité de continuer son négoce au préjudice du producteur honnête ?

Je crois qu'il ne serait pas hors de propos que cette assemblée passât une résolution, laquelle serait soumise à l'honorable ministre de l'Agriculture, et si j'ai un secondeur je proposerai celle-ci :

1o. Attendu qu'il n'existe pas de loi dans les statuts du Canada en vertu de laquelle c'est une offense criminelle d'offrir en vente des oeufs gâtés, décomposés, sales ou autrement impropres à la consommation.

2o. Attendu que grâce à cette lacune les consommateurs, les marchands et les producteurs d'oeufs sont en butte à toute sorte de vexations et subissent des pertes d'argent considérables.

3o. Attendu que sous le présent système de vendre au même prix des oeufs qui n'en ont que le nom et des oeufs tels qu'ils devraient être, les producteurs sans scrupules et les commerçants sont tentés d'offrir en vente et de vendre des oeufs gâtés, décomposés, impropres à la consommation, que les receveurs paient sans moyen de répression.

4o. Attendu que le trafic de pareils oeufs gâtés, décomposés, sales et mauvais est une menace pour la santé publique, un obstacle pour le commerce et une source inutile de pertes énormes pour tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie avicole et plus particulièrement les producteurs.

5o. Attendu qu'une législation à ce sujet, identique à celle des autres pays serait effective au Canada.

Il soit résolu que nos producteurs ici présents, au "Fat Stock Show, Guelph," demandions au gouvernement de pourvoir à la législation nécessaire relativement à cette question, et de promulguer une loi prohibant la vente d'oeufs gâtés, décomposés, sales et autrement impropres à la consommation, et que de plus une copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable ministre de l'Agriculture, ainsi qu'aux députés au Parlement, leur demandant instamment de faire tout en leur pouvoir

pour qu'une législation en ce sens soit adoptée.

### Le Régisseur de la Basse-Cour,

I. A. O., La Trappe.

Aussi, pour être juste, faudra-t-il ne pas maugréer trop fort si les réponses retardent un peu quelquefois.

### ALIMENTATION

Je donne ci-après deux des recettes d'alimentation en biver que nous suivons à l'Institut.

Evidemment, il est aussi d'autres méthodes tout aussi bonnes, mais puisqu'on nous demande les nôtres, je les donne.

Je désire toutefois, et tout d'abord, faire remarquer qu'on y gagne à séparer les poulettes des vieilles poules.

Les poules recevant les mêmes rations que les poulettes, sont sujettes à prendre un engraissement excessif et à devenir paresseuses.

### POULES vs POULETTES

On y gagne aussi à se servir, pour l'élevage, d'œufs provenant de poules adultes, de préférence aux œufs de poulettes. Et le régime alimentaire des poules destinées à produire des œufs pour la reproduction, diffère un peu de celui des poules produisant des œufs pour la consommation seule.

Ici, nous faisons pondre abondamment ces dernières tout l'hiver, mais nous ménageons les autres, dans le but de ne pas fatiguer leur constitution par une production abondante l'hiver, afin d'avoir des œufs à germes plus vigoureux au printemps.

### RATIONS DES PONDEUSES

Il s'agit ici des pondeuses pour la table.

#### POUR 15 POULES :

**Matin** :—5 poignées de grains, éparpillés dans la litière qui doit toujours recouvrir le sol du poulailler.

Avec le grain ainsi semé dans la litière,

les poules travaillent toute la journée, ce qui leur est naturel, instinctif ; ce qui les protège aussi contre le froid.

Suspendre au plafond, à 2½ pieds de terre environ, des cboux, etc., et fixer au mur par un clou, à un pied de terre, un navet, une betterave, des trognons de cboux, etc.

**Midi** :—5 à 6 poignées de grains, toujours dans la litière ; plus des légumes, s'il n'en reste plus.

**Soir** :—Pâtée (pâte épaisse, « bouette ») composée d'1 partie de blé-d'Inde, 2 parties d'avoine et 3 parties de trèfle moulu ou encore mieux de luzerne. Mélanger tout cela aux restes de cuisine et de table : soupes, viandes, légumes, etc. On peut ajouter une cuillerée à thé du mélange suivant, mais pas plus d'une cuillerée par 15 poules : Soufre 1, gingembre 1, moutarde 1, poivre ordinaire ½. Une cuillerée à thé de ce mélange par 15 poules, surtout lorsqu'il fait froid ou humide, ou les deux.

La pâtée est donnée assez épaisse pour qu'elle puisse s'émietter.

Si l'on n'a pas de déchets de cuisine, on fait tremper le trèfle ou les balles de trèfle une douzaine d'heures dans de l'eau chaude, et on assèche ensuite ce trèfle avec de la moulée.

On donne assez de cette pâtée pour que les volailles en aient pour satisfaire leur faim en dix ou quinze minutes, puis on enlève ce qui reste.

Trois soirs par semaine, nous donnons ce que ci-haut. Les autres jours, nous servons des os broyés non bouillis ; et une viande quelconque (le plus souvent de la viande de cheval) plus 8 ou 10 poignées de grains. Les jours où l'on donne la pâtée, on ne sert que 4 à 5 poignées de céréales.

Ces grains, généralement mélangés, sont donnés après la pâtée, dans la litière. S'il fait bien froid, on donne de préférence du maïs ou du sarrasin. Il faut éviter d'accorder une trop large place au maïs et au sarrasin dans l'alimentation ; ils portent à l'engraissement.

Ces deux grains étant chauds, on les sert de préférence le soir et les jours froids.

## RATIONS POUR POULES DESTINÉES A LA REPRODUCTION.

De 2 à 5 poignées de grains seulement, le matin et le midi. Remplacer la pâtée ci-haut mentionnée par 3 parties de trèfle moulu, mélangé à une partie de moulée de céréales quelconques.

Très peu de sarrasin ou de blé-d'Inde.

Un repas de viande par semaine, plus 4 à 5 poignées de grains pour le même repas.

Quelques jours avant de commencer à recueillir les œufs pour l'incubation on cesse de donner la « bouette » ou pâtée, et une fois la semaine on sert un repas d'os crus broyés ; deux autres fois un repas de viande ; on double les rations de grains et on donne des légumes en abondance.

Le repas du soir est servi environ une heure avant le coucher des poules. Celles-ci doivent aller au repos avec le jabot plein.

Ne pas oublier de tenir constamment à portée du troupeau des matières calcaires : mortier, coquilles d'huitres ou os broyés, coquilles d'œufs, gravier, calcaire, etc. Aussi du charbon de bois.

Bien noter que ce dernier régime alimentaire n'est pas destiné à faire pondre

abondamment, mais à faire pondre au printemps des œufs vigoureux pour la reproduction.

## BOISSON

L'eau se donne tiède, dans des vases renversés ou « fontaines automatiques. » Ces vases comprennent le réservoir proprement dit, et une soucoupe. Un petit trou est pratiqué dans la paroi du réservoir vers l'extrémité ouverte. Ce réservoir est rempli d'eau, recouvert de la soucoupe, puis le tout est renversé comme dans la gravure.

Pour le reste du jour les poules peuvent manger de la neige.

## FONTAINE AUTOMATIQUE

Une boîte en fer blanc, vide de tomate et dont l'on troue la paroi un peu plus bas que le rebord de la soucoupe à laquelle on l'adapte, constitue une fontaine convenable et économique.

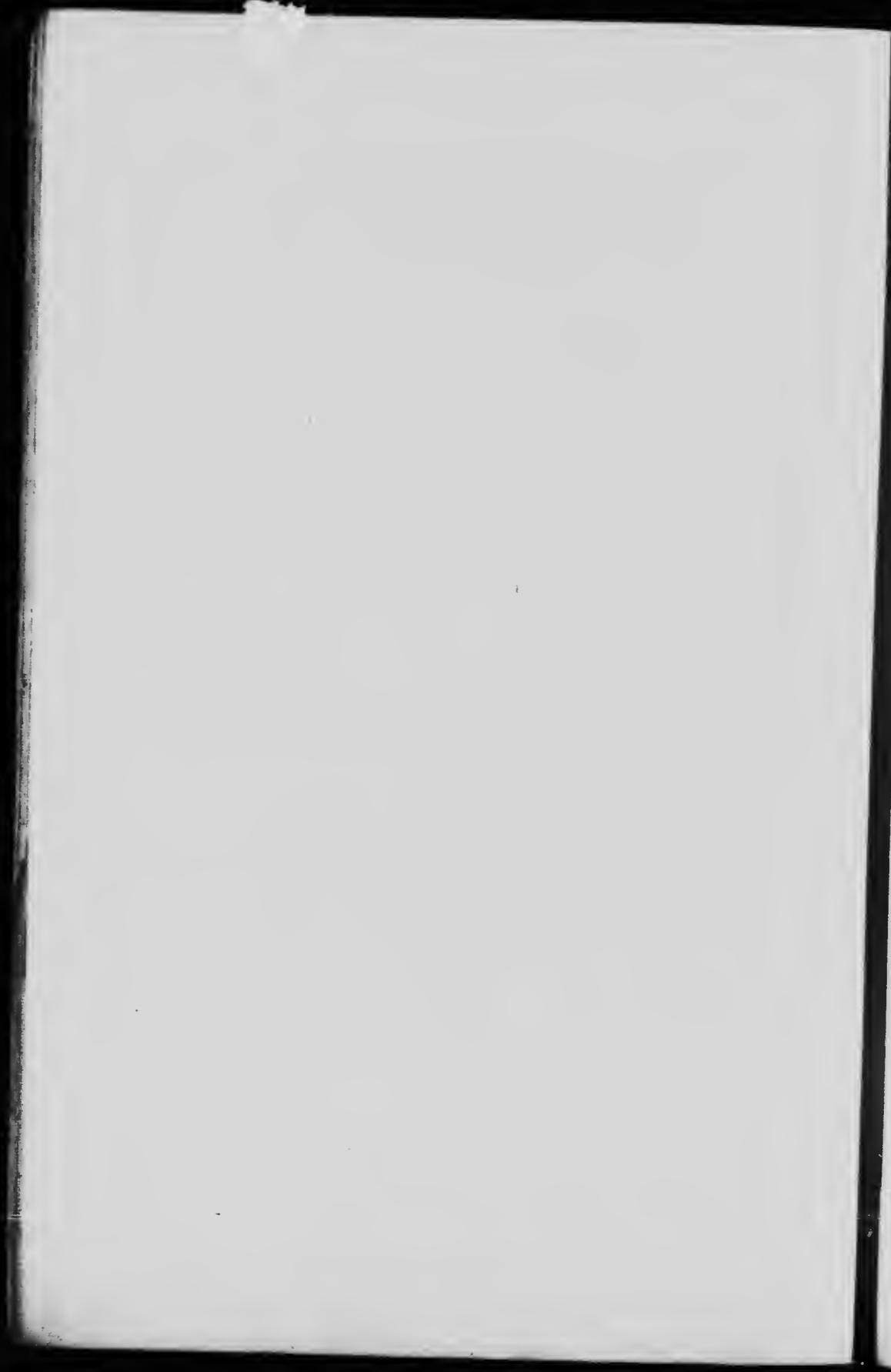
On peut en acheter de plus fortes pour 20 à 50c, selon qu'elles contiennent une pinte, un ou deux gallons d'eau.

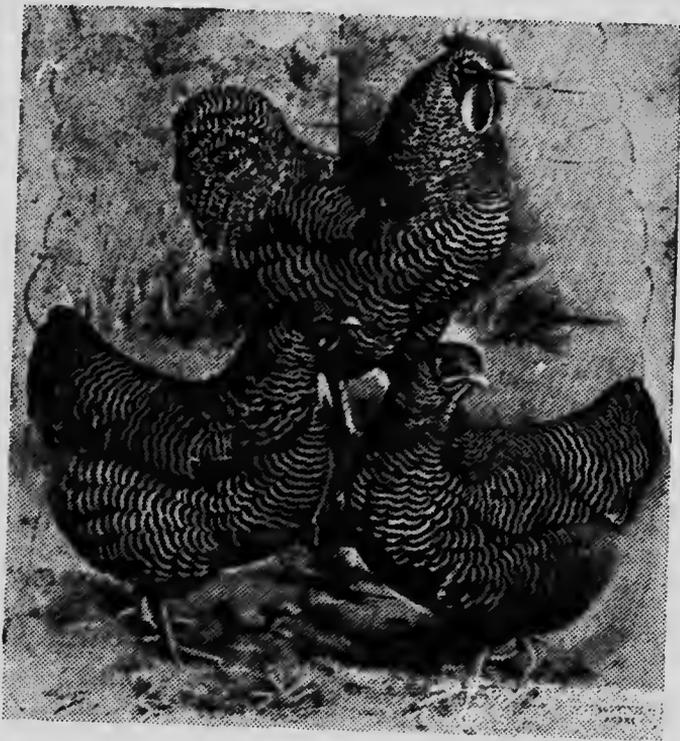
Le Régisseur de la Basse-cour,  
Institut agricole d'Oka,  
La Trappe, P. Q.



## MATERIAUX ENTRANT DANS LA CONSTRUCTION DU POULAILLER

	Equiv. en pds ordinaires.	
4 soles de 15 pds de long.....	3" x 5"	75
4 lambourdes de 8 pds de long.....	3" x 3"	24
4 colombages de 8 pds haut (avant).....	3" x 4"	32
4 colombages de 6 pds haut (arrière).....	3" x 4"	24
4 colombages de 7 1-2 pds haut (pour côtés)	3" x 4"	15
2 colombages de 7 pds haut (pour côtés)...	3" x 4"	14
2 sabliers 15 pds long.....	3" x 4"	30
26 pds de colombages pour usage divers.....	2" x 3"	13
2 juchoirs, 6 pds long chacun.....	2" x 2"	10
2 pièces pour supporter les juchoirs, 6 pds long	2" x 2"	4 pds
24 pds de 2" x 2" pour le plafond en paille au dessus de la chambre de nuit		8 "
36 tringles de 6 pds long 1" x 1".....		18 "
60 pds de 2" x 2" pour cadres de coton.....		20 "
Plancher.....		450 "
Plus les chevrons.		
Planches embouvetées ou à joints fermés par des tringles, pour fond du poulailler, côtés Est, Ouest, façade, toiture et plate-forme.....		736 pds
Papier à couvrir environ 300 pieds carrés, 34 verges de papier de 3 pds de largeur.		
Coton pour cadres—8 verges carrées.		
Un poulailler de 15 x 30 pieds suffirait à 100 poules.		
Un bâtiment de 20 x 50 pieds abriterait 200 poules.		





PLYMOUTH ROCKS (gris)



**FAITES PARTIE**  
**DE**  
**L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS AVICOLES**  
**DU CANADA**

---

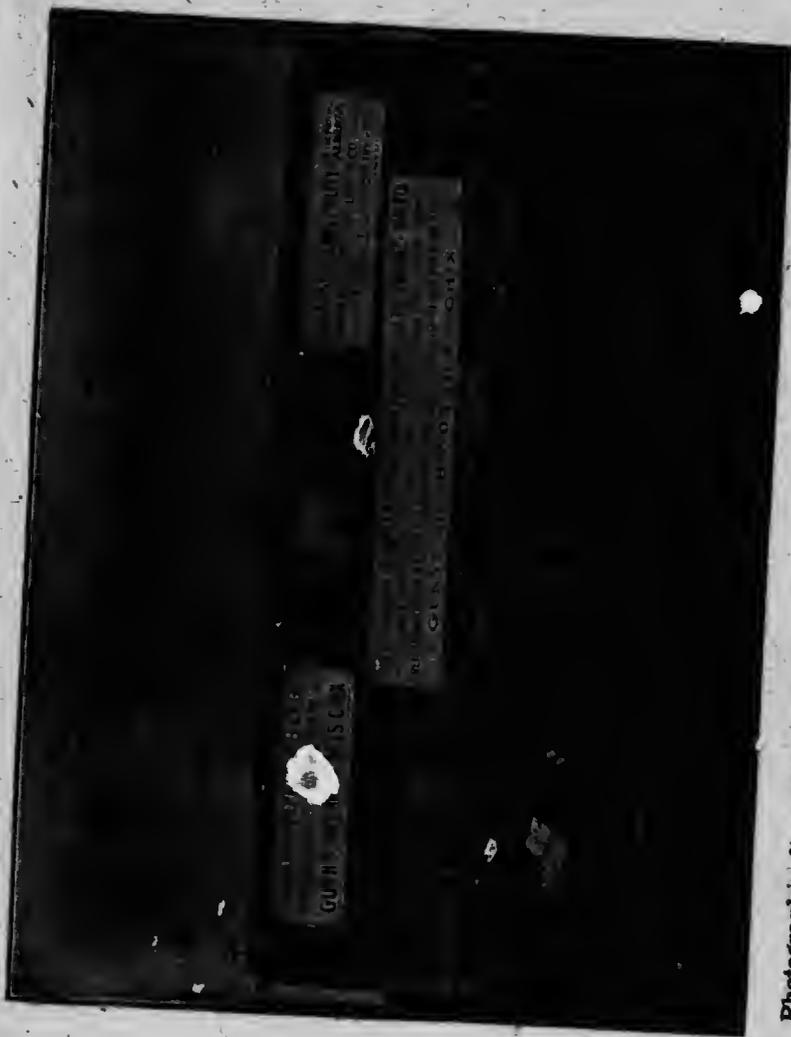
**ET DE**  
**L'UNION EXPERIMENTALE DES AGRICULTEURS**  
**DE QUEBEC.**



**Cotisation annuelle dans chacune des sociétés :**

**\$1.00 par année.**

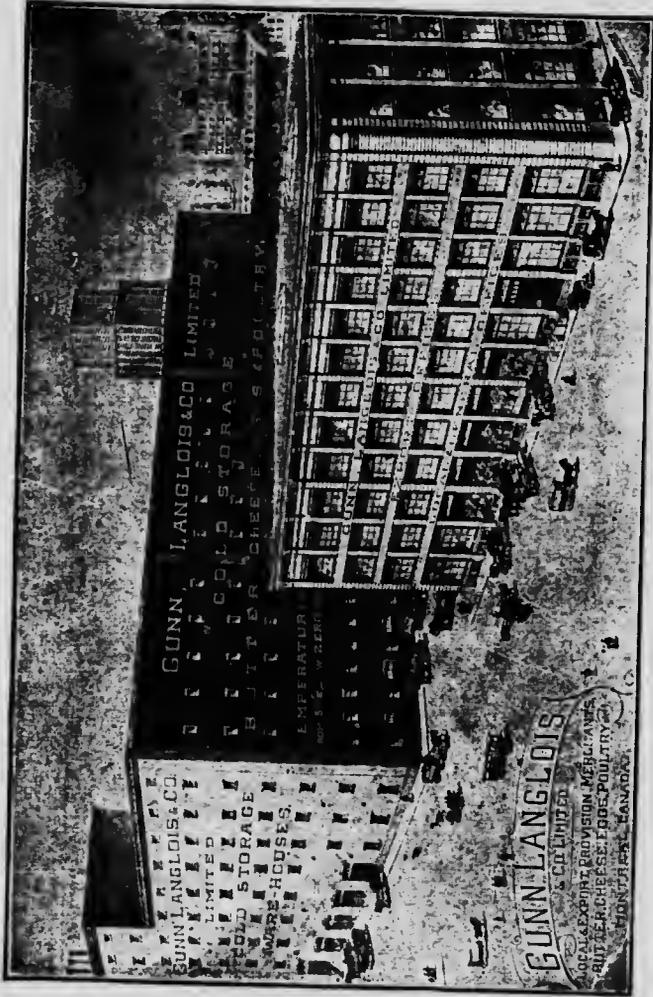




Photographie d'un char de volailles de race et d'élevage expédié au Département de l'Agriculture de la Province d'Alberta. Première expédition de volailles vivantes faite de la Province de Québec. L'incubateur "Prairie State Gunn" fait éclore les poussins.

### ERRATUM

Ne pas tenir compte des cinq lignes qui suivent les deux premières de la page 41.  
A savoir : *Le Régime* jusqu'au titre *Alimentation*. Ces lignes sont restées là par erreur.



Photographie des entrepôts frigorifiques de la Maison Gunn, Langlois & Cie. Ltée, Montréal, ou on est certain de pouvoir se procurer la meilleure qualité de tous les produits de Ferme et de Laiterie.  
Manufacturiers Canadiens du fameux Incubateur "Prairie State".

